

kit d'animation

Idées d'activités scolaires
et périscolaires sur le droit
à la non-discrimination

Niveaux
3-18 ans

unicef 
pour chaque enfant

UNI day

MERCREDI 31 MAI 2023

**LE RENDEZ-VOUS SOLIDAIRE
DES ENFANTS ET DES JEUNES**



Graphisme et illustration : Ève Genilhomme

#UNIDAY2023

POUR T'ENGAGER AVEC UNICEF,
RENDEZ-VOUS SUR **MYUNICEF.FR**

my
unicef 



Qu'est-ce qu'UNIday ?

UNIday est une journée festive organisée par l'Unicef France pour célébrer les droits de l'enfant et l'engagement des enfants et des jeunes partout en France ! Cette 6^{ème} édition « Tous différents, tous les mêmes droits ! » aura lieu le **31 mai 2023** et mettra à l'honneur **le droit à la non-discrimination**. Parce que tous les enfants du monde sont égaux et doivent être traités de la même manière, sans aucune exception ! Peu importe d'où ils viennent, la langue qu'ils parlent, leur religion, leur nationalité, leur couleur de peau, leur genre, leur classe sociale, qu'ils soient en situation de handicap ou non..., tous ont les mêmes droits, tous doivent bénéficier d'un traitement juste et équitable. Ce droit occupe une place importante dans la **Convention internationale des droits de l'enfant** puisqu'il constitue l'un de ses quatre principes fondamentaux aux côtés de la participation, l'intérêt supérieur de l'enfant et le droit de vivre, de survivre et de se développer.

Toutes les structures qui accueillent des enfants et jeunes de 3 à 18 ans (maternelles, écoles, collèges, lycées, accueils de loisirs, associations, clubs...) peuvent s'inscrire et faire participer les enfants à

UNIday. Pour aider les structures participantes, animateurs, responsables de clubs, bénévoles à célébrer cette journée conviviale avec les enfants et les jeunes, **l'UNICEF France** et **l'IFAC** proposent ce kit d'animation clés en main.

Ce kit pédagogique a été conçu pour permettre aux participants de :

- Comprendre l'impact des situations de discrimination ou de stigmatisation sur les enfants
- Mieux comprendre les mécanismes de discrimination
- Prendre conscience des stéréotypes et des préjugés
- Développer l'empathie et le respect mutuel

Il est constitué de multiples défis ludiques : quiz, relais, défis sportifs, ateliers créatifs, débats... Autant d'activités amusantes et ludiques sur lesquelles les animateurs peuvent s'appuyer pour animer cette journée avec les enfants et les jeunes, et ainsi leur permettre de mieux comprendre l'article 2 « **mêmes droits pour tous** » de la Convention internationale des droits de l'enfant. Un large éventail de possibilités pour vous guider dans cette belle aventure !

SOMMAIRE

Qu'est-ce qu'UNIday ?.....	p.2	Thématique : Quel « genre » d'inégalité ?	p.27
Le principe global	p.3	Pour aller plus loin	p.39
La non-discrimination, qu'est-ce que c'est ?	p.6	Le tuto de l'activité manuelle	p.41
Thématique : En quête de sécurité	p.7	Supports à reproduire (Annexes)	p.43
Thématique : La chasse aux trésors plurilingue	p.14	Autorisation de droit à l'image.....	p.57
Thématique : Parlons handicap !	p.21	Diplôme du participant.....	p.58

Directeur de la publication : Adeline Hazan, UNICEF France

Responsable de la rédaction : Étienne Maier, UNICEF France

Rédaction : Magali Chastel et Damien DEPIS, IFAC/Lina Mariani et Alice Ponnoussamy, UNICEF France

Coordination éditoriale : Julie Zerlauth et Alice Ponnoussamy, UNICEF France

Conception graphique : Badychurch

Dépôt légal : 2023

Pour les 3-12 ans

LE PRINCIPE GLOBAL

Pour les 3-12 ans, nous vous proposons un jeu de coopération en équipes où chaque enfant pourra contribuer à la création d'une œuvre collective finale. Les enfants se répartissent en 4 équipes. Ces équipes représentent des thématiques en lien avec le **droit à la non-discrimination**.

LES DÉFIS

1. Un temps d'échange/questions-réponses
2. Un jeu
3. Un jeu « physique »
4. Une activité manuelle

Nous vous proposons des modalités différentes pour les 3-5 ans et les 6-12 ans. Néanmoins, l'âge indiqué n'est qu'une suggestion, les animateurs peuvent adapter/reprendre des activités des autres tranches d'âge. Par ailleurs, pour les plus petits (3-5 ans), il ne s'agira pas tant de les sensibiliser directement au droit à la non-discrimination mais plutôt de leur faire prendre conscience des différences de chacun et l'importance de l'acceptation de l'autre.

ŒUVRE CRÉATIVE

À l'issue des activités, les enfants vont contribuer à la création d'un **flipbook**. Cette création se construira à l'étape « activité manuelle » de chaque sous-thématique et les consignes seront identiques pour tous les groupes. Le détail des consignes est disponible dans la partie « Tuto » en annexe.

Un temps d'échange final sera également prévu pour partager ce qui aura été appris par les groupes et l'expérience vécue par chacun. Les enfants se chargent d'expliquer les messages de sensibilisation au reste du groupe. L'encadrant complète si nécessaire.

LANCEMENT DU JEU

Pour lancer le jeu, tous les enfants doivent être réunis dans un lieu assez grand pour que chacun soit assis confortablement. Les encadrants des équipes sont installés avec les enfants pendant qu'une personne explique le principe du jeu aux enfants.

COMPOSITION DES ÉQUIPES

Si le groupe dépasse 50 enfants, il est possible de positionner deux adultes par thématique ou de dédoubler le groupe. Les enfants se répartissent en équipes puis se rendent dans la salle de leur thématique. Pour faire démarrer le jeu, vous pouvez proposer aux enfants de trouver un nom de groupe et un signe de ralliement (un geste, un cri de groupe, un slogan, etc.).

DÉMARRAGE DU JEU

Chaque groupe est dans sa salle. L'adulte va animer 4 défis à la suite avec le même groupe.

POSITIONNEMENT DES ENCADRANTS

Ils/Elles présentent les règles des défis, les arbitrent, sensibilisent, font le lien entre chaque défi et concluent le jeu. Les animateurs et animatrices peuvent aussi décider de laisser quelques minutes en plus aux enfants pour réaliser leur défi. Il est aussi possible de proposer une variante avec des règles simplifiées si les enfants sont en difficulté, ou à l'inverse de complexifier le jeu si besoin, notamment avec les plus grands.

ET SI L'ON A PLUS DE TEMPS ?

En fonction du nombre de participants, le jeu peut varier entre 50 min et 1h30. Si vous avez envie de jouer toute l'après-midi ou bien de faire durer cette animation sur plusieurs jours, c'est possible ! Vous pouvez ajouter des épreuves, ou bien permettre aux enfants de découvrir non pas un mais deux thématiques (ou plus encore !).

Une fois que les enfants ont réalisé tous les défis dans une salle thématique, vous pouvez organiser une rotation pour qu'ils en découvrent une deuxième. Chaque enfant aura donc vécu deux thématiques, soit 8 défis. Si vous n'avez pas la possibilité d'organiser UNIDAY le 31 mai, il est tout à fait possible d'organiser un temps d'animation sur la même semaine ou bien de couper le temps d'animation sur plusieurs créneaux en fonction de vos disponibilités et de celles du groupe.

L'affiche UNIDAY

Cette année, nous vous proposons deux affiches recto verso sur la thématique de la « non-discrimination », également disponibles en téléchargement sur myUNICEF.fr. Vous pouvez introduire la thématique aux participants en utilisant l'affiche dédiée (3-12 ans ou

12-18 ans). A l'issue du temps de sensibilisation, vous pouvez afficher le visuel dans un endroit visible du lieu d'accueil des enfants et des jeunes et vous y référer au cours de l'année.

Pour les 12-18 ans

Cette année, le kit d'animation UNIDAY propose des suggestions d'activités pour les plus grands. Les animateurs peuvent choisir les activités qui leur semblent les plus adaptées à leurs groupes, notamment pour les

enfants de 12 ans. Il est également tout à fait possible de reprendre des activités du niveau 6-12 ans en complexifiant les consignes.

Kit 6-12 ans

STRUCTURE DU KIT D'ANIMATION	Questionnements	Jeu	Jeu physique	Activité manuelle
Equipe 1 : En quête de sécurité	Quiz (p.7)	Jeu de l'Oie (p.9)	Poules-Renards-Vipères...Droits de l'enfant ! (p.12)	Le Flipbook aux milles et une facettes (annexe 1 p. 41)
Equipe 2 : La chasse aux trésors plurilingue	Quiz (p.14)	Jeu de piste multilingue (p.17)	Jeu de piste multilingue (p.15-16)	Le Flipbook aux milles et une facettes (annexe 1 p. 41)
Equipe 3 : Parlons handicap !	Quiz (p.21)	Guide-moi ! (p.23)	La passe à 10 (p.25)	Le Flipbook aux milles et une facettes (annexe 1 p. 41)
Equipe 4 : Égalité filles/garçons	Quiz (p.27)	Jeu de cartes « Une histoire de femmes » de l'IFAC (p.29)	La balle aux prisonniers (p.31)	Le Flipbook aux milles et une facettes (annexe 1 p. 41)

Kit 3-5 ans

STRUCTURE DU KIT D'ANIMATION	Questionnements	Jeu	Jeu physique	Activité manuelle
Equipe 1 : En quête de sécurité	Discussion collective (p.8)	Jeu de memory (p.11)	La chasse aux pictos ! (p.13)	Le Flipbook aux milles et une facettes (annexe 1 p. 41)
Equipe 2 : La chasse aux trésors plurilingue	Atelier philo (p. 16)	La fleur des langues (p.19)	Attrapons les couleurs ! (p.20)	Le Flipbook aux milles et une facettes (annexe 1 p. 41)
Equipe 3 : Parlons handicap !	La pause lecture (p.22)	Des gestes pour communiquer... (p.24)	Jeu de l'horloge (p.26)	Le Flipbook aux milles et une facettes (annexe 1 p. 41)
Equipe 4 : Égalité filles/garçons	Échange ouvert (p.28)	Le jeu des 7 différences (p. 30)	Parcours motricité (p.32)	Le Flipbook aux milles et une facettes (annexe 1 p. 41)

Kit 12-18 ans

Activités	pages
Le photolangage	Page 33
Le morpion quiz	Page 33
Débat mouvant	Page 35
Joute orale	Page 36
Qui suis-je ?	Page 37
Echange autour d'une vidéo	Page 38

Les activités proposées ont été construites dans une tonalité positive en lien avec l'esprit d'UNIDAY, qui est une journée avant tout festive. Par ailleurs les contraintes de temps ne permettent pas d'aborder le

sujet de la non-discrimination dans sa globalité avec toutes les nuances et les spécificités. Néanmoins, si vous souhaitez aller plus loin sur la thématique, retrouvez quelques ressources complémentaires page 42.

À L'ATTENTION DES ANIMATEURS ET ANIMATRICES

Aborder le sujet de la non-discrimination, les préjugés, la migration, le handicap, etc. avec les enfants et les jeunes peut être délicat, en particulier lorsque cela fait partie de leur vécu personnel.

Bien que ludiques, les activités de ce kit d'animation peuvent parfois conduire les enfants à se confier sur leur mal-être, leurs angoisses ou encore leurs traumatismes. C'est pourquoi, il est important d'aborder ces sujets avec délicatesse, de donner aux enfants un espace de dialogue pour en parler et les inciter à demander de l'aide lorsqu'ils en ont besoin.

Lors des activités, certaines questions peuvent provoquer chez les participants une réaction qu'il faut pouvoir accueillir et prendre en compte. Cette réaction peut mener au débat collectif si l'enfant le provoque ou le souhaite, elle peut également être plus introspective. Dans tous les cas, il est important d'être en capacité de la gérer ou de la confier à la personne compétente.

Intervenir sur ces sujets sensibles nécessite donc une préparation importante de votre part. Vous trouverez ci-dessous des recommandations qui vous aideront à rendre vos discussions constructives, transparentes et sécurisantes pour tous les enfants et jeunes.

- Lorsque vous abordez le sujet des discriminations, **gardez à l'esprit les différentes expériences qui ont pu être vécues par les enfants** au sein du groupe (déplacements, migration, handicap...) afin de prévenir tout risque de préjudice pour les enfants concernés et éviter certaines discussions trop inconfortables pour eux.
- Par ailleurs, si vous pensez que certaines activités pourraient potentiellement créer un malaise chez certains enfants ou jeunes, vous pouvez inciter l'encadrant responsable du groupe à en parler avec eux en privé avant les activités afin de décider ensemble comment aborder les activités.
- Si vous pensez que certains enfants ont des expériences particulières à partager, ne les mettez pas dans une situation inconfortable en leur demandant publiquement de partager leurs expériences sans les avoir consultés en amont.
- Il est également possible de ne pas avoir accès à toutes ces informations sur le vécu des enfants avant l'intervention, il est donc très important de rester vigilant sur les termes employés, les stéréotypes et la régulation de la parole au sein du groupe, en imaginant toujours, par mesure de précaution, qu'il y a un enfant ou jeune concerné dans le groupe.
- Vous n'êtes pas obligé de faire l'ensemble des activités proposées dans le kit pédagogique, vous pouvez sélectionner certaines activités qui répondent au mieux à vos besoins, à ceux des acteurs éducatifs et des enfants.
- Soyez réceptif aux indices verbaux et non verbaux qui montrent que les enfants ont été perturbés ou touchés émotionnellement.
- Si un enfant témoigne lors des échanges d'une situation personnelle préoccupante, vous pouvez l'inviter à en discuter à la fin de l'activité, et devez le signaler à une personne référente au sein de votre établissement. Vous pouvez par ailleurs rappeler l'existence aux enfants et jeunes du numéro d'urgence 119 pour l'Enfance en Danger.
- Au moment de conclure, il est important de vous assurer que vous ne laissez pas les enfants dans un état de détresse ou d'anxiété. C'est pourquoi, il est recommandé de finir l'intervention sur une tonalité positive orientée vers la recherche de solutions ou l'identification de personnes ressources, alliées à la cause des enfants.

Comprendre le droit à la non-discrimination

QU'EST-CE QUE LA NON-DISCRIMINATION ?

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. C'est ce qui est inscrit dans l'article 1er de la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée en 1948, ainsi que dans la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) de 1989. Mais bien souvent, ce principe d'égalité n'est pas respecté. Si nous sommes tous égaux, nous sommes aussi tous différents. Il est important de comprendre et de connaître ces différences afin que cette égalité puisse être appliquée. Le respect de la différence passe par l'apprentissage de la tolérance, du vivre ensemble et du respect des limites et des compétences de chacun. Lorsqu'une personne est traitée de façon particulière du fait de sa différence et que cela lui nuit, il s'agit alors de discrimination.

La **discrimination** est le fait de subir un traitement différent souvent injuste en raison de son appartenance à un groupe d'individus. Ce traitement peut être une décision, une action, une consigne, ou une loi qui a une conséquence négative, telle qu'une distinction, une exclusion ou une restriction, sur une personne ou un groupe de personnes. Mais cela peut aussi entraîner des formes de violences, de moqueries ou encore de harcèlement de la part d'autres personnes.

Les préjugés sont des opinions préconçues que l'on a sur quelqu'un. Ils ne reposent sur aucun fait réel mais sur des généralisations sans fondement (exemple : les filles sont comme ci..., les ados sont comme ça...). Les préjugés peuvent conduire à la discrimination.

La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) définit l'ensemble des droits de l'enfant. Ce traité international a été adopté à l'unanimité le 20 novembre 1989 par l'Assemblée générale des Nations unies et ratifié par 196 pays. Ces pays se sont ainsi engagés à respecter ces droits.

La CIDE repose sur 4 grands principes :

- La non-discrimination,
- L'intérêt supérieur de l'enfant,
- La survie et le développement de l'enfant,
- La participation.

La non-discrimination est donc une des valeurs fondamentales de ce traité. Elle fait l'objet de l'article 2 : « Tous les droits énoncés par la Convention doivent être accordés à tous les enfants, filles et garçons, quelle que soit leur origine ou celle de leurs parents. Les États s'engagent à ne pas violer ces droits et à les faire respecter pour tous les enfants. »

QUELS SONT LES EFFETS DE LA DISCRIMINATION DANS LE MONDE ?

Les enfants peuvent être victimes d'actes de racisme ou de tous autres préjugés discriminatoires. Les plus touchés sont :

- Les enfants issus de communautés minoritaires et ethniques qui n'ont pas été intégrés à la société.
- Les enfants handicapés qui ont des besoins spécifiques. Environ 93 millions d'enfants sont handicapés dans le monde, dont la plupart n'ont pas forcément accès à l'éducation, aux soins de santé et au soutien éducatif dont ils ont besoin.
- Les filles qui sont victimes d'attitudes discriminatoires dans certaines cultures. La discrimination empêche la scolarisation de plus de 30 millions de filles dans le monde.
- Les enfants issus de milieux défavorisés.

QUE FAIT L'UNICEF ?

L'UNICEF est chargé de veiller au respect des droits de l'enfant et sensibilise les États à ces droits. Il s'intéresse plus particulièrement à l'éducation des filles, à la scolarisation des enfants handicapés et aux enfants les plus défavorisés. L'UNICEF France accompagne les Villes de son réseau des « Villes amies des enfants » qui s'engagent à respecter le principe de non-discrimination. Il doit s'appliquer à tous les enfants sur le territoire de la Ville. Tous les enfants doivent, par exemple, avoir accès aux services de façon égale dans la Ville : cantine, transports, médiathèque, centre sportif, cinéma... Il est nécessaire de s'assurer que les plus défavorisés ne rencontrent pas de barrières à l'utilisation de ces services (lieux accessibles aux personnes handicapées, accessibles par les transports, avec des tarifs adaptés à sa situation financière...). Le principe est que la Ville s'adapte au public et crée un environnement accueillant pour tous, notamment pour les plus défavorisés.

« En quête de sécurité »

DÉFI n°1 : Comprendre la situation des enfants migrants

Quiz

Modalités pratiques

**Cible**

6-12 ans

**Durée**

5 minutes

**Matériel**

Aucun

DÉROULEMENT :

Formez deux ou trois équipes (ou plus) en fonction de votre groupe. Les équipes ont 15 secondes pour se consulter et écrire leur réponse sur une feuille. Une fois les 15 secondes écoulées, les participants partageront en même temps leur réponse. L'équipe qui a trouvé la bonne réponse remporte un point. À la fin du défi, l'équipe qui a remporté le plus de points a gagné.

- **Quelles peuvent être les causes de migration pour un enfant ?**

Crise climatique/ guerre/ persécution/ pauvreté/ catastrophe naturelle

> Toutes les réponses sont vraies : beaucoup d'enfants fuient leur pays avec ou sans leur famille à cause des guerres, de la violence et des mariages précoces. D'autres sont victimes de la pauvreté, leurs familles ne peuvent plus les nourrir à cause des mauvaises récoltes ou n'ont plus de toit à cause d'une catastrophe naturelle (cyclone, inondation...).

- **Quel est le pays qui a accueilli le plus de personnes réfugiées au monde ?**

La France/l'Allemagne/la Türkiye

> La République de Türkiye a accueilli près de 3,8 millions de réfugiés, soit la plus importante population réfugiée au monde.

- **Les enfants réfugiés bénéficient d'une protection particulière en vertu de la Convention internationale des droits de l'enfant.**

VRAI/FAUX

> VRAI. Les enfants qui quittent leur pays pour s'installer dans un autre pays en tant que réfugiés (parce qu'ils n'étaient pas en sécurité chez eux) doivent recevoir une protection et de l'aide, et avoir les mêmes droits que les enfants nés dans le pays dans lequel ils sont arrivés (Article 22).

- **Les enfants migrants sont toujours accompagnés par leurs parents.**

VRAI/FAUX

> FAUX. Les mineurs non accompagnés sont des enfants et des adolescents qui sont seuls sur le territoire français, privés temporairement ou définitivement de la protection de leur famille. Ils vivent dans de très mauvaises conditions. Leur santé physique et psychologique est mise en danger par ces conditions de vie difficiles.

Pour aller plus loin : L'animateur peut projeter la vidéo « Enfance en exil » (produite par l'association « Des Droits pour Grandir », le service culturel de la commune de Héringue, et Popcorn Production) disponible sur [myUNICEF.fr](https://myunicef.fr) qui met en lumière la situation d'enfants migrants en France à travers les témoignages croisés de quatre jeunes, du Défenseur des enfants et de l'UNICEF France.

Discussion collective

Modalités pratiques

**Cible**

3-5 ans

**Durée**

5 minutes

**Matériel**

Aucun

DÉROULEMENT :

La notion de migration peut être difficile à comprendre pour les tous petits. Ce premier temps permettra d'échanger avec les enfants sur la notion de déplacement, voyage, différents moyens de transport empruntés par les enfants dans le monde pour se déplacer d'un endroit à un autre et appréhender la notion de différence...

Voici quelques questions à poser :

- Que signifie le mot « différent » ? Quel est son contraire ? Que se passerait-il si nous étions tous pareils ? Trouvez trois choses identiques (ou très similaires) et trois différences entre vous.
- Est-ce que tous les enfants du monde se ressemblent ? Quelles sont les différences et les ressemblances ?
- Comment pouvons-nous nous déplacer d'un endroit à un autre ?
- Est-ce qu'un enfant peut se déplacer seul dans un endroit inconnu ?
- Si tu devais déménager, quel serait l'objet que tu voudrais absolument prendre avec toi ?

Lors de vos échanges avec les enfants soyez vigilants aux signes d'inconfort. Veillez à garder une tonalité positive, bienveillante et sécurisante pour les enfants tout au long des échanges.

Pour aller plus loin : Proposer aux enfants de réaliser le coloriage et le dessin en Annexe 2.



DÉFI n°2 : Jeu

Modalités pratiques



Cible

6-12 ans



Matériel

Un plateau de jeu à imprimer en A3 (Annexe 3), 4 dés, 4 pions et 4 passeports (ou cartes) de couleur : bleu cyan, vert,

rouge et jaune (Annexe 3). Le plateau de jeu peut également être réalisé à la craie, en extérieur.



Durée

10 minutes

DÉROULEMENT :

Jeu de l'Oie

Constituez quatre équipes : les jaunes, les verts, les rouges et les bleus, réparties autour du plateau de jeu... C'est l'équipe qui fait le plus grand chiffre au dé qui commence. Chaque équipe se voit attribuer un passeport, symbolisant un critère de difficulté de déplacement :

- Les bleus avancent uniquement en faisant 6 au dé.
- Les verts avancent en réalisant des chiffres pairs au dé (si le dé affiche 2, avancer de deux cases)
- Les rouges avancent en réalisant des chiffres impairs au dé (si le dé affiche 3, avancer de trois cases)
- Les jaunes peuvent se déplacer sans aucune contrainte de chiffres.

En fonction du résultat et de leur critère de déplacement, les joueurs avancent ou non leur pion. Les jaunes avanceront de fait plus vite, sauf si les bleus enchaînent les mains heureuses. Chaque équipe lance à tour de rôle son dé pour avancer. Si une équipe arrive en premier sur la case « arrivée » avant la fin des 10 minutes, une deuxième partie peut être jouée en modifiant la couleur des équipes (et de fait le critère de déplacement).

Certaines équipes auront plus de facilité à se déplacer sur le plateau contrairement à d'autres. Le jeu permet de mettre en lumière la notion d'équité. Le jeu étant volontairement « injuste », il pointe du doigt les différentes formes d'obstacles rencontrés par les enfants rendant ainsi leur chemin dans la vie plus ou moins difficile.

A travers ce jeu, les participants vont expérimenter une situation d'injustice, ce qui peut provoquer de fortes frustrations de leur part, d'où l'importance de prendre le temps de débriefer avec eux pour recueillir leurs ressentis :

- Comment vous êtes-vous sentis durant le jeu? Pour quelle(s) raison(s)?
- Que pensez-vous de ce jeu?
- Avez-vous déjà vécu ou observé une situation comparable dans la vie de tous les jours (à l'école, dans la ville, dans l'actualité, etc...)?
- Compte tenu de la thématique abordée, à votre avis que peut représenter ces différentes couleurs ? **[Elles peuvent représenter de manière symbolique les obstacles rencontrés par les enfants et jeunes en situation de migration (discrimination, difficultés d'intégration, apprentissage d'une nouvelle langue, séparation avec la famille, difficulté d'accès à l'éducation etc.)]**

Chaque enfant a le droit de vivre et de grandir dans un environnement sain et protecteur. Il arrive cependant que certains soient obligés de partir de chez eux, de quitter leur pays, leur famille et leurs amis en raison de guerres, de conflits armés, de persécutions, de la pauvreté ou encore de catastrophes naturelles. Alors qu'ils cherchent un environnement protecteur, il leur est souvent très difficile de trouver un pays qui les accueillera et les protégera. Ils peuvent être victimes de violence, d'exploitation, de discrimination et de racisme lors de leur déplacement.

Pour aller plus loin (s'il vous reste du temps) :

UN PASSEPORT POUR L'HUMANITÉ

(adaptation d'une activité UNICEF Espagne)

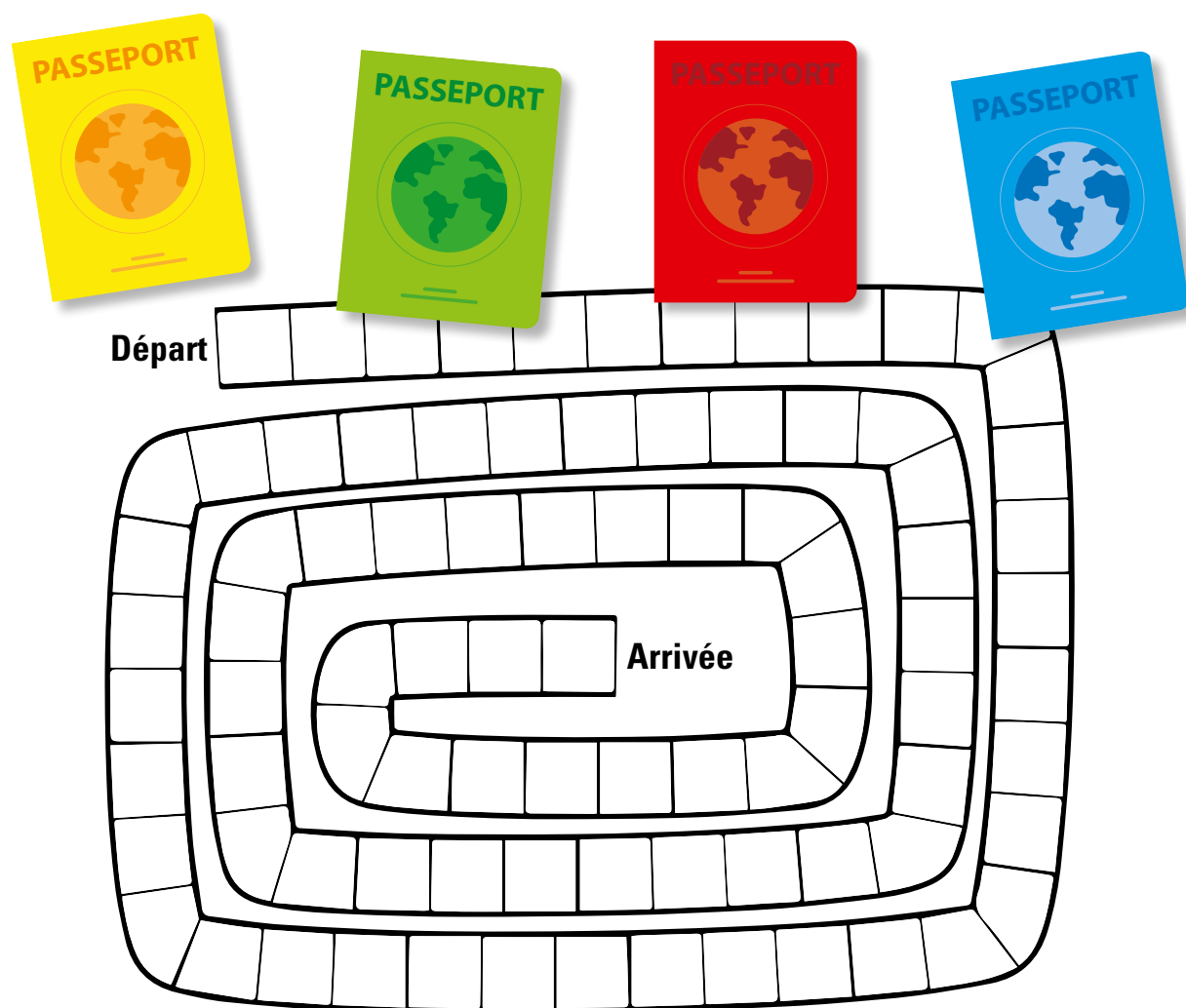
Les passeports sont des documents d'identification qui permettent aux personnes de voyager en dehors de leur pays. La liberté de voyager dans le monde peut varier considérablement en fonction du pays d'origine. Un passeport est un symbole de notre droit à l'identité, à la nationalité et à la citoyenneté, et représente notre droit de voyager, d'apprendre et de partir à la recherche de nouvelles opportunités.

Matériel : une feuille A6 par enfant qui servira de page de passeport, des stylos et crayons de couleur, un auto-portrait dessiné par chaque enfant de la taille d'une photo d'identité, des tickets de bus ou de train, des tickets de musée, des cartes postales, de la colle, une agrafeuse et du papier de couleur ou du scotch décoratif pour relier le passeport.

Déroulé : Une moitié de la page sera consacrée aux informations personnelles des enfants : leurs

centres d'intérêt, les lieux qu'ils aimeraient visiter et les questions humanitaires qui les préoccupent. L'autre moitié peut être décorée avec des dessins, images ou encore des messages de bienvenue à de potentiels nouveaux arrivants ou visiteurs du lieu d'accueil des enfants. Agrafez les feuilles et la couverture le long du pli. Pour cacher les agrafes et décorer le passeport, il est possible de coller du scotch décoratif.

Demandez à toute la classe de signer l'intérieur de la couverture du passeport et collez une photo de groupe, un dessin ou n'importe quel message positif à l'intérieur de la couverture. Le Passeport de l'Humanité est terminé ! Il peut être affiché dans un endroit visible du lieu d'accueil des participants pour rappeler chaque jour leur engagement en faveur des droits de l'enfant.



Jeu de memory

Modalités pratiques

**Cible**

3-5 ans

**Durée**

10 minutes

**Matériel**

1 jeu de memory
à imprimer à la
taille de votre
choix
(Annexe 4)

DÉROULEMENT :

L'objectif de cette activité est de faire identifier les besoins vitaux et essentiels ainsi que les droits des enfants, en s'appuyant sur la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE).

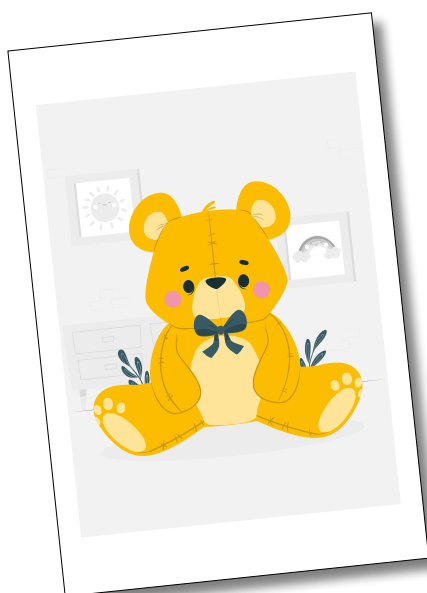
Avant le lancement du jeu, imprimez en deux exemplaires quelques cartes du Jeu de cartes de la Convention internationale des droits de l'enfant disponibles sur [myUNICEF.fr](https://myunicef.fr) (uniquement le recto). Le verso des cartes correspondantes (explication des pictogrammes) peut être imprimé pour l'adulte en menée du jeu,

qui pourra lire le texte correspondant. Imprimez également les cartes en Annexe 4 qui représente des désirs d'enfants. Multiplier le nombre de cartes en fonction du nombre de participants par groupe et installez les « face cachée » sur chaque table de jeu.

Les équipes sont constituées de 10 joueurs maximum par memory. Le jeu se fera en binômes, soit 5 par table. Dans le jeu, sont proposées des cartes faisant référence aux droits de l'enfant (santé/eau/nourriture, rôle de la famille, vêtements et logements sûrs, accès à l'éducation...) ainsi que des cartes évoquant « des désirs » divers (un bonbon, un animal de compagnie, un doudou...).

Ainsi, chaque binôme devra reformer les paires (par exemple, un joueur d'un binôme retourne la première carte, son binôme la deuxième).

Au bout du temps de jeu imparti, chaque équipe aura constitué ses paires qu'elle devra garder pour le jeu suivant. L'animateur peut alors effectuer un rapide retour sur les cartes et expliquer la différence entre un droit (inscrit dans la Convention internationale des droits de l'enfant et un désir (qui contrairement à un droit n'a pas de caractère obligatoire). Expliquez que certains enfants n'ont pas accès à ces droits fondamentaux à travers le monde, notamment les enfants qui ont dû quitter leur pays en raison de la situation dangereuse dans leur pays et qui peuvent avoir des difficultés à aller à l'école, manger à leur faim, jouer etc.



DÉFI n°3 : Jeu physique

Poules-Renards-Vipères...Droits de l'enfant !

Modalités pratiques

**Cible**

6-12 ans

**Durée**

10 minutes

**Matériel**

Les passeports de couleur (Annexe 3),
une craie pour délimiter les camps

DÉROULEMENT :

En conservant les passeports du jeu précédent, ainsi que leur attribution, nous vous proposons d'ajouter un nouveau camp au célèbre jeu : Poules-Renards-Vipères, ce sera celui des « droits de l'enfant ».

- Passeports bleus : droits de l'enfant
- Passeports jaunes : poules
- Passeports rouges : renards
- Passeports verts : vipères

Diviser le terrain en quatre camps et délimiter trois zones prisons au sein des camps poules, renards et vipères. Les frontières des camps sont ouvertes. Seules les prisons peuvent être gardées.

Comme dans le jeu initial, les renards devront attraper les poules, les poules devront attraper les vipères et les vipères devront attraper les renards. Chaque prisonnier est ramené dans le camp adverse et peut être délivré par son propre camp mais aussi par le camp des « droits de l'enfant ». Les joueurs du camp des « droits de l'enfant » peuvent être arrêtés en étant attrapés mais ne peuvent pas être emprisonnés. De même, ils ne peuvent pas emprisonner puisqu'ils n'ont pas de prison. En revanche, ils peuvent délivrer sans distinction de couleur mais doivent rester équitables. L'équipe « droits de l'enfant » est donc neutre et doit se montrer équitable avec les autres équipes.

Lorsque le temps est écoulé, l'équipe qui aura conservé le plus d'équipiers en dernier a gagné. Un bonus « paix » sera attribué à l'équipe « droits de l'enfant » si elle parvient à être la plus équitable et neutre dans sa participation au jeu.

À l'issue du jeu, vous pouvez engager une discussion avec les enfants :

- Comment vous-êtes-vous sentis pendant le jeu ?
- Que pensez-vous du rôle du camp « droits de l'enfant » ?
- Lorsque vous vous êtes retrouvés enfermés dans la case prison, comment vous êtes-vous sentis ?

Saviez-vous que l'**article 37** de la Convention internationale des droits de l'enfant stipule qu'aucun enfant ne doit être soumis à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Ni la peine capitale ni l'emprisonnement à vie sans possibilité de libération ne doivent être prononcés pour des personnes âgées de moins de dix-huit ans. Par ailleurs, le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies a insisté sur le fait qu'enfermer un enfant au motif du statut migratoire de ses parents est une violation des droits de l'enfant et est contraire au principe de l'intérêt supérieur de l'enfant. Pourtant, en 2021, 76 enfants ont été enfermés en rétention en France métropolitaine et 3 135 enfants à Mayotte. Pour lutter contre l'enfermement des enfants, l'UNICEF a mis en place une campagne de mobilisation et de plaidoyer pour obtenir l'interdiction de l'enfermement administratif des enfants.



La chasse aux pictos !

Modalités pratiques

**Cible**

3-5 ans

formées lors
du jeu de
memory.

**Matériel**

Un espace
dédié : salle
de motricité,
préau, cour
et les paires

**Durée**

10 minutes

DÉROULEMENT :

Reformer les équipes correspondantes aux tables de jeu du memory. Ex : Table A : 10 joueurs/ Table B : 10 joueurs.

L'équipe B récupère l'ensemble des paires formées par l'équipe A (il est donc important de les garder à la fin du memory). Sans que les joueurs « A » ne les voient (ils peuvent patienter en-dehors de la salle par exemple, sous la surveillance d'un adulte), les joueurs « B » vont cacher dans l'espace de jeu un exemplaire de chaque paire ainsi que les autres pictos non retenus.

Une fois l'ensemble des pictos cachés, l'équipe A doit reconstituer de mémoire chaque paire dans un chrono de 5 minutes.

L'adulte pourra garder sur lui les pictos correspondants à ceux cachés et formés par les équipes lors du jeu de memory. Il pourra ainsi aiguiller les enfants dans leur chasse afin de reformer les paires.



DÉFI n°4 : Activité Manuelle - Le Flipbook aux milles et une facettes

DÉROULEMENT ET MODALITES PRATIQUES (CF. TUTO EN ANNEXE 1)

« La chasse aux trésors plurilingue »

Lorsqu'une personne est traitée de façon particulière du fait de sa différence et que cela lui nuit, il s'agit alors de discrimination. Si nous sommes tous égaux, nous sommes aussi tous différents. Il est important de comprendre et de connaître ces différences afin que cette égalité puisse être appliquée. Le respect de la différence passe par l'apprentissage de la tolérance, du vivre ensemble et du respect des limites et des compétences de chacun.

Les activités proposées dans cette sous-thématique ont pour objectif de développer chez les participants le respect envers tous les enfants, quelles que soient les langues qu'ils et elles parlent. Pour les plus grands, elles permettront de faire prendre conscience que les personnes sont égales en dignité et en droits, quelles que soient les langues qu'ils et elles parlent et qu'il n'y a pas de hiérarchie entre elles. Pour les plus petits, les activités ont pour objectif de leur faire prendre conscience de la diversité des langues qui les entourent afin de lutter contre la discrimination et valoriser l'ouverture vis-à-vis de la pluralité linguistique et culturelle. Il s'agira d'un moyen de découvrir et écouter d'autres langues parlées en permettant une première approche d'acceptation pour s'ouvrir à l'autre et à sa différence. L'éveil à la diversité linguistique en maternelle constitue le tout premier contact avec la pluralité des langues dans le cadre scolaire. Les activités permettent d'exposer les enfants à des temps courts et variés durant lesquels l'animateur les met au contact d'autres langues à travers le jeu, l'écoute, la répétition, le mouvement, le chant.

DÉFI n°1 : Échange autour des langues

Quiz

Modalités pratiques



Cible

6-12 ans



Durée

5 minutes



Matériel

Aucun

DÉROULEMENT :

Formez deux ou trois équipes (ou plus) en fonction de votre groupe. Les équipes ont 15 secondes pour se consulter et écrire leur réponse sur une feuille. Une fois les 15 secondes écoulées, les participants partageront en même temps leur réponse. L'équipe qui a trouvé la bonne réponse remporte un point. A la fin du défi, l'équipe qui a remporté le plus de points a gagné.

• Combien de langues sont parlées dans le monde ?

195/1500/6900

> **6900.** Les linguistes modernes affirment qu'il y aurait environ 6900 langues dans le monde sans compter les variétés dialectales.

• Une langue ne peut pas disparaître.

VRAI/FAUX

> **FAUX.** D'après l'UNESCO beaucoup de langues sont menacées de disparition car elles sont parlées par de moins en moins de personnes.

• Tous les livres se lisent de gauche à droite.

VRAI/FAUX

> **FAUX.** Certaines langues se lisent de gauche à droite alors que d'autres utilisent le sens inverse : de droite à gauche.

• Le droit de parler sa langue est inscrit dans la Convention internationale des droits de l'enfant.

VRAI/FAUX

> **VRAI.** L'article 30 de la CIDE dit que chaque enfant a le droit de parler sa propre langue, et de pratiquer sa propre culture et sa propre religion, même si la plupart des personnes du pays dans lequel il vit ont une langue, une culture ou une religion différentes. C'est particulièrement le cas pour les enfants de minorités ou de populations autochtones. L'article 30 de la Convention internationale des droits de l'enfant dispose que « dans les États où il existe des minorités ethniques, religieuses ou linguistiques ou des personnes d'origine autochtone, un enfant autochtone ou appartenant à une de ces minorités ne peut être privé du droit d'avoir sa propre vie culturelle, de professer et de pratiquer sa propre religion ou d'employer sa propre langue en commun avec les autres membres de son groupe ».

• **Comment appelle-t-on la discrimination liée à la langue ?**

Le **linguisme/le sexisme/la glottophobie**

> **La glottophobie** (discrimination liée à la langue parlée par une personne ou à son accent).

• **En France, tous les enfants ont le français comme langue maternelle**

VRAI/FAUX

> **FAUX.** Par exemple, on estime que 70 % d'enfants n'ont pas le français comme langue maternelle en Guyane – qu'ils parlent une langue étrangère ou une des 12 langues de France pratiquées sur le territoire. Par ailleurs, d'après la Consultation nationale menée par UNICEF France au moins 35% des 6-18 ans ayant répondu au sondage parlent une langue autre que le français avec leurs familles.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La France a émis une réserve sur cet article 30 : « Le Gouvernement de la République déclare, compte tenu de l'article 2 de la Constitution de la République française, que l'article 30 n'a pas lieu de s'appliquer en ce qui concerne la République. »

Une **réserve** permet à un État d'accepter un traité dans son ensemble tout en lui donnant la possibilité de ne pas appliquer certaines dispositions auxquelles il ne veut pas se conformer.

L'article 2 de la Constitution, devenu depuis article premier, énonce en effet que « la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. [...] ».

Par sa réserve, la France a entendu écarter la reconnaissance de minorités et leur statut particulier, et non pas la protection des droits de l'enfant, quelles que soient son origine, sa religion et/ou sa langue, qui sont garantis en vertu du principe de non-discrimination. En effet, le droit à la vie culturelle, à la liberté de religion, à la pratique d'une langue dans les relations interindividuelles à caractère privé est garanti à tous les enfants de France dans le respect du principe d'égalité devant la loi.



Atelier philo ou discussion collective

Modalités pratiques



Cible

3-5 ans



Durée

10 minutes



Matériel

Aucun

DÉROULEMENT :

Il est possible d'organiser cet atelier en grand groupe ou en petits groupes. Les enfants pourront s'asseoir en cercle de telle sorte que chacun ait la possibilité de voir et d'entendre chaque participant. Les enfants ont pour objectif d'apporter des réponses à une question soulevée par l'adulte. L'animateur aura pour objectif de guider les enfants, veiller au bon respect des règles (écouter attentivement, ne pas couper la parole, ne pas se moquer des autres). Celui-ci gère le temps, la parole (si nécessaire), reformule, relance, rebondit, explique, récapitule, et aide si besoin les enfants.

Voici quelques questions qui peuvent être posées aux enfants

Voici quelques questions qui peuvent être posées aux enfants

- Que signifie parler une langue ?
- Comment s'appelle la langue que nous parlons
- Connaissez-vous d'autres langues ?
- Est-ce qu'on dit « bonjour » partout dans le monde pour se saluer ?

Vous pouvez faire écouter aux enfants les manières de dire bonjour dans différents pays à travers le monde.

À l'issue de ce temps d'échange, les enfants devront comprendre qu'une langue sert à exprimer des choses et qu'elle nous permet de communiquer avec d'autres personnes qui parlent cette même langue. Chaque langue est différente, cela signifie par exemple que les mots qu'on emploie pour définir les couleurs, les chiffres, les animaux etc. ne sont pas les mêmes pour tout le monde. Vous pouvez illustrer cela en donnant la traduction du mot « Ecole » dans plusieurs langues, par exemples : « *school* » en anglais, « *école* » en français, « *okul* » en turc, « *escuela* » en espagnol, « *escola* » en portugais, « *esikoleni* » en zulu, « *am-pianarana* » en malgache, « *mdrasa* » en arabe ou encore du mot « Droit » : « *quyền* » en Vietnamien, « *rights* » en anglais, « *ikike* » en Igbo « *Rechte* » en allemand, « *drepturi* » en Roumain, « *adhikaar* » en hindi. Invitez les enfants qui le souhaitent à dire le mot « école » ou « droit » dans leur langue familiale ou dans d'autres langues qu'ils connaissent.



Jeu de piste multilingue

Modalités pratiques



Cible

6-12 ans (le niveau de ce jeu peut être difficile pour les 6-8 ans. Il est possible de simplifier la consigne ou bien de leur proposer l'activité pour les plus petits en la complexifiant)



Matériel

Pancartes, stylo



Durée

15 minutes (pour cette tranche d'âge, il n'y aura pas de défi physique. Cette activité sera plus longue que les autres)

Cette activité est inspirée du jeu proposé par le partenaire de l'UNICEF « La grande leçon du monde »

DÉROULEMENT :

L'objectif de cette activité est de faire prendre conscience aux participants des difficultés liées aux barrières de la langue pour des nouveaux arrivants. Les enfants expérimenteront une situation dans laquelle ils auront du mal à communiquer avec une autre personne en raison de la langue. Cela permettra de comprendre les difficultés des personnes qui ne maîtrisent pas la langue du pays dans lequel ils se trouvent (telle que les enfants migrants, réfugiés ou toute autre personne allophone) tout en favorisant l'empathie pour l'autre et en valorisant le plurilinguisme, autrement dit les compétences langagières d'un individu qui communique dans plusieurs langues.

Préparation : Lorsque vous abordez les obstacles et difficultés liés à la migration, les déplacements etc., gardez à l'esprit les différentes expériences qui ont pu être vécues par les enfants du groupe afin de prévenir tout risque de préjudice pour les enfants concernés et éviter certaines discussions inconfortables pour eux. Référez-vous aux recommandations en introduction (page 5).

Dans l'étape de préparation et de mise en place de cette activité, l'animateur pourra solliciter la participation d'enfants qui parlent une autre langue que le français. Demandez de l'aide uniquement aux enfants volontaires. Il sera important d'éviter à tout prix les injonctions à prendre la parole ou parler dans sa langue familiale si l'enfant n'est pas à l'aise.

Demandez aux élèves qui le souhaitent de créer des panneaux dans leurs autres langues décrivant des lieux communs fréquentés par des enfants, tels que « école », « bibliothèque », « hôpital », « magasins », « infirmière scolaire », « arrêt de bus », etc. Veillez à ce que les panneaux ne contiennent que des mots.

Puis, demandez à ces enfants de se positionner dans la salle ou dans un espace plus grand en brandissant leurs panneaux. Demandez-leur de ne parler que dans la langue choisie pendant toute la durée de l'activité.

Note : si aucun enfant ne parle une autre langue, demandez de l'aide à d'autres adultes de la structure ou mobiliser les parents des enfants dans la phase de préparation de cette activité. Dans le cas où vous n'aurez pas d'alternative, vous pourrez demander aux enfants de passer par Google traduction. Dans ce cas, il sera important de rester vigilant sur les stéréotypes liés aux langues et aux accents.

Introduction de l'activité pour le reste du groupe : « Certaines personnes ont l'habitude de partir en vacances dans des pays à l'étranger. Souvent les hôtels, les restaurants et les commerçants nous facilitent la compréhension d'une langue en nous fournissant des traductions simples qui rendent notre voyage plus agréable ». L'animateur pourra demander aux enfants de partager des expériences de voyage ou de rencontres les ayant mis en contact avec d'autres langues que le français.

« Qu'en serait-il si nous nous retrouvions dans un pays dont nous ne comprenons pas du tout la langue et où nous ne pouvons parler à personne ? »

Lancement de l'activité : Les enfants vont devoir accomplir des tâches simples. À tour de rôle, donnez à chaque enfant une mission spécifique simple telle que « tu dois aller au supermarché et acheter du pain », « tu dois aller

voir l'infirmière scolaire et lui expliquer que tu es malade », « tu dois aller acheter un ticket pour la prochaine station »... L'animateur préparera suffisamment de missions pour qu'il y en ait au moins une par enfant. Si le groupe est trop grand, il sera possible de répartir les enfants en groupes. Ce sera à l'enfant qui a préparé le panneau d'évaluer si le joueur a réussi sa mission ou non.

Au bout des 5 premières minutes, les enfants auront la possibilité de demander de l'aide à d'autres enfants. Pour les plus grands, il sera également possible d'utiliser internet si la communication devient trop complexe. Les enfants auront 10 minutes pour accomplir leur mission. Pour plus de difficulté, il sera possible d'imposer un temps plus court.

Débrief

Questions pour les enfants qui ont participé à la chasse :

Avez-vous réussi à accomplir votre mission ? Comment avez-vous fait pour y arriver ? Est-ce que quelqu'un vous a aidé ? Comment vous ont-ils aidés ? Qu'avez-vous ressenti lorsque vous avez dû réaliser votre mission sans pouvoir communiquer dans votre langue ?

Questions pour les enfants qui ont préparé les panneaux :

Dans quelle situation utilisez-vous cette autre langue ? Quel est l'avantage de pouvoir parler plus d'une langue ? La discussion restera ouverte et sur la base du volontariat. Si vous pensez que certains enfants ont des expériences particulières à partager, il est recommandé de ne pas les mettre dans une situation inconfortable en leur demandant publiquement de partager leurs expériences sans les avoir consultés en amont. Soyez attentif à ce que le reste du groupe ne fasse pas pression à la personne.

Quelques questions supplémentaires facultatives pour l'ensemble du groupe :

Cette partie pourra également être mise en place sous forme d'atelier philo en guise de prolongement, si vous avez du temps :

- Qu'est ce qui peut aider les enfants qui arrivent dans un nouveau pays à comprendre la langue ? [Le saviez-vous ? Les enfants qui quittent leur pays pour s'installer dans un autre pays en tant que réfugiés (parce qu'ils n'étaient pas en sécurité chez eux) doivent recevoir une protection et de l'aide, et avoir les mêmes droits que les enfants nés dans le pays dans lequel ils sont arrivés. Pour aller plus loin sur le sujet, vous pouvez vous référer aux activités de la thématique 1 « En quête de sécurité »].
- Pensez-vous que les difficultés liées à la langue sont uniquement un problème auquel sont confrontés les enfants migrants ? [Plus d'une trentaine de langues et dialectes coexistent en Guyane. Pour beaucoup, le français n'est que la langue de scolarisation selon le rapport « [Guyane : les défis du droit à l'éducation](#) ». Par ailleurs, d'après la Consultation nationale menée par l'UNICEF France au moins 35% des 6-18 ans ayant répondu au sondage parlent une langue autre que le français avec leurs familles].
- Connaissez-vous d'autres barrières à la communication que celle de la langue ? [Cette question peut permettre d'introduire le sujet des handicaps (handicap moteur, sensoriel (auditif et visuel), mental, cognitif et psychique) et les différents systèmes de communication (le braille ou la langue des signes, par exemple)].
- Quels autres types de discrimination peuvent connaître les enfants en France ? Les enfants peuvent être victimes d'actes de racisme ou de tous autres préjugés discriminatoires.
 - > Discriminations liées à l'origine : les enfants issus de communautés minoritaires et ethniques
 - > Discriminations liées au handicap : les enfants en situation de handicap ont des besoins spécifiques. Environ 93 millions d'enfants sont handicapés dans le monde, dont la plupart n'ont pas forcément accès à l'éducation, aux soins de santé et au soutien éducatif dont ils ont besoin.
 - > Discriminations liées au genre : les filles peuvent être victimes d'attitudes discriminatoires. La discrimination empêche la scolarisation de plus de 30 millions de filles dans le monde.
 - > Discriminations liées au milieu social : les enfants issus de milieux défavorisés peuvent avoir moins d'opportunités dans la vie que les autres enfants.
- Quelle langue pouvez-vous apprendre à l'école ? Quelle langue aimeriez-vous apprendre à l'école ?
- Pensez-vous que l'école devrait se faire en d'autres langues que le français en France ? Quels seraient les avantages et inconvénients ?

Pour aller plus loin, vous pouvez diffuser la vidéo : « Cécile & Kévin - Si c'était moi... qui ne parlais pas français » sur Youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=GTth9gZtmfc>

Modalités pratiques



Cible

3-5 ans



Durée

10 minutes



Matériel

Annexe 5,
ciseaux,
feutres, scotch

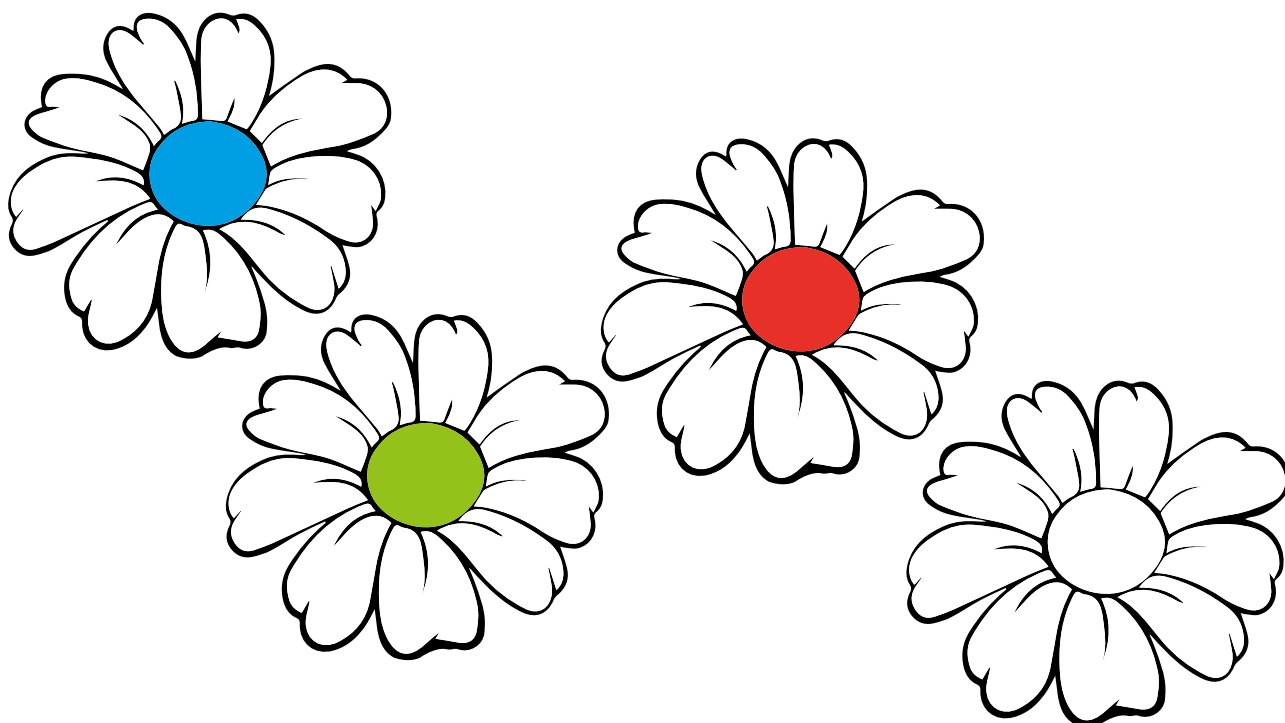
DÉROULEMENT :

Cette activité permet aux enfants d'avoir une première conscience des langues qui les entourent, préalable à la lutte contre la discrimination.

- À l'aide de l'annexe 5, les enfants coupent le centre (ronds en couleurs) et les pétales blancs qui constituent les fleurs. Rassemblez les enfants et demandez-leur s'ils savent dire les couleurs dans d'autres langues en s'appuyant sur la

ou les langues maternelles, les langues travaillées à l'école ou à la maison. S'ils ont des difficultés, vous pouvez donner des exemples en anglais, espagnol, allemand ou toutes autres langues que vous connaissez. En fonction du temps dont vous disposez, il sera possible de créer d'autres fleurs autour de mots faisant partie de leur vie quotidienne comme par exemple « fruits », « légumes », « animaux », « bonjour », « famille », « école », « couleurs », « chiffres ».

- Pour chaque couleur partagée par un enfant, vous pouvez lui demander de colorier un pétale de cette couleur et vous indiquerez en écriture phonétique le mot sur le pétale ainsi que la langue en question au dos du pétale pour pouvoir y faire référence lorsque vous le souhaitez. A chaque mot partagé par un enfant, on collera ou agrafera le pétale au centre de la fleur correspondante. Ces fleurs seront ensuite affichées sur un mur et complétées au fur et à mesure de l'évolution des savoirs des enfants. Vous pouvez également mobiliser les parents pour préparer cette activité en leur demandant par exemple une liste de mots en lien avec les thématiques abordées pour construire les fleurs.



DÉFI n°3 : Jeu physique

Attrapons les couleurs !

Modalités pratiques

**Cible**

3-5 ans

**Durée**

5 minutes

**Matériel**

Aucun

DÉROULEMENT :

Sur la base des fleurs créées lors du défi précédent, demandez à un enfant volontaire de venir choisir une couleur et de le nommer dans la langue de son choix. Une fois le top chrono lancé, les autres enfants devront aller chercher le plus rapidement possible un objet ou plusieurs de la couleur choisie. L'enfant qui a trouvé le plus d'objets et le plus rapidement a gagné la partie. Ce sera alors

à son tour d'indiquer la couleur de son choix dans la langue de son choix. Pour faciliter le jeu, l'animateur pourra disposer des objets de différentes couleurs dans la salle de manière accessible pour tous les enfants.

Il est possible de conclure cette activité en écoutant avec les enfants une comptine dans une autre langue, comme par exemple cette berceuse du Congo (en lingala) intitulée « Olélé Moliba Makasi » par Jean-Marie Bolangassa et des enfants : <https://www.youtube.com/watch?v=wleM4PM7aZw>



DÉFI n°4 : Activité Manuelle - Le Flipbook aux milles et une facettes

DÉROULEMENT ET MODALITES PRATIQUES (CF. TUTO EN ANNEXE 1)

Parlons handicap !

Ces activités donnent quelques idées pour introduire le sujet du handicap et permettre aux enfants d'accueillir la différence et développer leur empathie.

- Il appartient à l'animateur de sélectionner le ou les jeux qu'il souhaitera proposer aux enfants.
- Il est important de ne pas généraliser les situations : l'expérience du handicap est très variable. Les risques et les situations diffèrent selon le type de handicap, l'endroit où l'enfant vit et les services dont il peut bénéficier.
- À la fin de chaque jeu ou à la fin de la séance, enfants et animateurs partageront leurs ressentis et leurs observations.
- S'il y a un enfant en situation de handicap au sein de votre groupe, veillez à ne pas le pointer du doigt et à ne pas proposer des activités qui le mettrait en difficulté ou en situation délicate. Surveillez tout signe d'inconfort.

DÉFI n°1 : Échange autour du handicap

Quiz

Modalités pratiques

**Cible**

6-12 ans

**Durée**

5 minutes

**Matériel**

Aucun

DÉROULEMENT :

Formez deux ou trois équipes (ou plus) en fonction de votre groupe. Les équipes ont 15 secondes pour se consulter et écrire leur réponse sur une feuille. Une fois les 15 secondes écoulées, les participants partageront en même temps leur réponse. L'équipe qui a trouvé la bonne réponse remporte un point. A la fin du défi, l'équipe qui a remporté le plus de points a gagné.

- **Il existe un droit spécifique destiné aux enfants en situation de handicap dans la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE)**

VRAI/FAUX

> **VRAI** : l'article 23 stipule que tout enfant en situation de handicap doit avoir la meilleure vie possible dans la société. Les gouvernements doivent supprimer tous les obstacles qui empêchent les enfants en situation de handicap de devenir indépendants et de participer activement à la vie de la communauté.

- **Le monde compte près de :**

60 millions/240 millions/1500 millions d'enfants en situation de handicap

> **240 millions**

- **Dans la CIDE, les enfants en situation d'handicap ont des droits différents.**

VRAI/FAUX

> **FAUX** : les enfants en situation de handicap ont les mêmes droits que tous les autres enfants. L'accès à ces droits est parfois plus difficile pour certains enfants en raison d'infrastructures insuffisantes par exemple. Néanmoins, il existe un droit spécifique (l'article 23) qui leur est destiné.

- **Toutes les formes de handicap sont visibles**

VRAI/FAUX

> **FAUX** : il existe différents types de handicap dont le handicap moteur (l'ensemble des troubles qui empêchent de bouger librement, en partie ou totalement), sensoriel (auditif et visuel), mental (lié à un arrêt du développement du cerveau et de ses capacités, ou à un développement incomplet), cognitif et psychique. Certains handicap sont visibles comme par exemple une déficience visuelle, et d'autres sont invisibles c'est-à-dire qui ne peuvent généralement pas être remarqués si les personnes concernées n'en parlent pas. Le handicap peut avoir un impact important sur la vie d'une personne (exemples : préjugés, exclusion, critiques, isolement de la personne, etc).

• **Le handicap n'est pas un motif de discrimination**

VRAI/FAUX

> **FAUX** : Le handicap et l'état de santé font partis des 5 premiers motifs de discrimination en France.

Si vous souhaitez aller plus loin, il est possible de faire visionner le film d'animation <https://www.youtube.com/watch?v=Xw1ANtJJkHg> de l'association [Les petits citoyens](#) aux enfants.

La pause lecture

Modalités pratiques



Cible

3-5 ans

Dominguez,
Paja Editions



Matériel

Album
*Mesdemoiselles
kiki et le chat*
de Nébine



Durée

10 minutes

DÉROULEMENT :

Pour introduire le sujet du handicap auprès des tous petits, vous pouvez leur faire la lecture de l'album jeunesse *Mesdemoiselles kiki et le chat* de Nébine Dominguez Paja qui a obtenu le Prix UNICEF de littérature jeunesse en 2017.

Autour d'un clin d'œil à la fable « Le lièvre et la tortue » de Jean de la Fontaine, cette histoire fera découvrir aux plus petits l'alphabet Braille, tout en les entraînant dans une belle aventure. Une opportunité d'aborder en douceur la question du handicap autour de dessins colorés qui intègrent des personnages « différents » qui sont trop souvent exclus, sans pathos et avec tendresse.

Voici quelques questions que vous pourrez poser aux enfants :

- Kimono, la fraise, est non-voyante : qu'est-ce que cela veut dire ?
- Pourquoi est-ce que les autres chats et Kompote la pomme se moquent de Molly, le chat qui aime cuisiner ?
- Que dit kimono la fraise sur la couverture du livre ? Utilise l'alphabet en braille à la fin du livre pour le découvrir.

Alternative : si vous n'avez pas cet ouvrage, vous pouvez choisir un autre album qui aborde le sujet du handicap. Il est également possible de remplacer cette activité par un temps d'échange autour de la vidéo « Incluons les enfants handicapés dans tous les aspects de la vie ! » de l'UNICEF France : <https://www.youtube.com/watch?v=cXNE-tSG3d4&feature=youtu.be>



Modalités pratiques

**Cible**

6-12 ans

**Durée**

15 minutes

**Matériel**Bandeau,
des chaises
et quelques
obstacles

DÉROULEMENT :

Préparation

Avant le lancement de l'activité, préparez la salle en disposant plusieurs chaises aléatoirement dans la pièce. Placez des obstacles sur les chemins conduisant vers les chaises libres.

Formez des binômes : un enfant aura les yeux bandés et l'autre enfant sera son guide. Les enfants guides devront guider les enfants ayant les yeux bandés vers une chaise libre pour s'y assoir. Mais attention, il sera formellement interdit de toucher les obstacles au risque d'être éliminé. La partie est terminée lorsque tous

les enfants ont trouvé une place.

Si votre groupe est trop grand, vous pouvez organiser plusieurs passages, dans ce cas l'objectif sera de conduire le binôme à une chaise libre dans le temps le plus court possible. Assurer-vous que les enfants ne sont pas en danger et que l'espace est bien sécurisé pour tout le monde.

Débrief :

Une fois l'activité terminée, demandez aux enfants ce qu'ils ont ressenti ? Ont-ils trouvé l'activité simple ? Pour les « guides » quelle a été la stratégie mise en place pour communiquer avec leur binôme ? Pour le binôme quelle a été la plus grande difficulté pour arriver jusqu'à la chaise ? Voici quelques questions pour compléter la restitution :

- A quelle situation cette activité vous a-t-elle fait penser ?
- A quelle forme de handicap cela correspond ? [Il s'agit d'un handicap qui découle d'une déficience sensorielle, c'est-à-dire qui provient d'un organe lié aux sens (aveugles et malvoyants). Les déficiences visuelles comprennent des éléments tels que la myopie ou l'hypermétropie, qui peuvent être corrigés avec des lunettes. Il peut également s'agir de problèmes plus graves, comme la cécité].
- Quelles autres formes de handicap connaissez-vous ? [La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées prend en compte les quatre familles de handicap : moteur, sensoriel, cognitif, psychique].
- Quelles sont les difficultés auxquelles sont confrontés les enfants en situation de handicap ? [Les personnes porteuses de handicap peuvent rencontrer des difficultés à vivre comme les autres en raison de leur fragilité et des obstacles que ces différences provoquent dans leur vie quotidienne (traitement, fatigue, difficulté à se déplacer...). Par ailleurs, ils peuvent rencontrer des difficultés à accéder à certains services dont ils ont besoin, être victimes de discrimination ou encore subir des moqueries. Cela est particulièrement vrai pour les enfants et les jeunes. **Dans de nombreux pays, des enfants en situation de handicap sont privés d'école ou de soins de santé, voire maltraités ou exploités... Ces enfants ont pourtant les mêmes droits que tous les autres.** En France, d'après la Consultation nationale des 6-18 ans menée en France en 2021 : seulement 27,25% disent qu'il existe des aires de jeux où les enfants et jeunes porteurs de handicapés peuvent aller jouer].

Alternative : De nombreuses personnes sourdes ou malentendantes s'appuient sur la lecture labiale pour communiquer avec les autres. Vous pouvez donner à votre groupe un peu de temps pour s'entraîner à lire sur les lèvres les uns avec les autres.

À la fin de l'activité, demandez-leur si l'activité a été plus difficile qu'ils ne l'imaginaient ?

Des gestes pour communiquer...

Modalités pratiques

**Cible**

3-5 ans

**Durée**

10 minutes

**Matériel**

Annexe 6

DÉROULEMENT :

Imprimez les situations (en annexe 6) et remettez en une à un enfant volontaire. Cet enfant doit faire reconnaître sa situation au reste du groupe sans parler. Une fois la situation trouvée, un autre enfant viendra mimer une nouvelle situation.

Les situations représentées dans l'annexe sont :

- Jouer au football
- Danser
- Des bébés qui pleurent
- Un chat qui miaule

Vous pouvez également inventer d'autres situations selon le niveau des enfants.

A la fin de l'exercice, faite un débrief collectif

- Était-il difficile de communiquer en utilisant uniquement des gestes ? Qu'est-ce qui aurait pu les aider ?
- Profitez de ce temps de débrief pour introduire quelques notions sur le handicap. [Parfois, il y a des enfants et des adultes qui vivent, qui bougent différemment parce qu'ils ne peuvent pas tout faire comme les autres. On dit que ces personnes ont un handicap, ce qui signifie qu'elles ne peuvent pas faire certaines choses, ou qu'elles les font difficilement. Par exemple, les personnes qui ne peuvent pas parler, peuvent utiliser des signes, des gestes pour se faire comprendre].

Pour aller plus loin, il est possible d'initier les enfants à la langue des signes.

La langue des signes française, LSF, est une langue à part entière reconnue par la loi et qui se parle grâce aux gestes des mains. Elle permet aux personnes sourds-muets et aux personnes malentendantes de communiquer avec les autres.

Vous pouvez par exemple faire découvrir aux enfants les chiffres et les nombres en langue des signes qui sont très simples à mémoriser ou l'alphabet que vous pouvez retrouver sur des blogs en ligne ou la plateforme Pinterest.



DÉFI n°3 : Jeu physique

La passe à 10

Modalités pratiques

**Format**

Jeu en équipe

**Cible**

6-12 ans

**Matériel**

Bandeau, des chaises et quelques obstacles

**Durée**

10 minutes

DÉROULEMENT :

Les enfants forment deux équipes. Les enfants se transmettent la balle jusqu'à atteindre 10 passes. L'enfant qui dispose du ballon ne peut se déplacer. Tous les enfants doivent impérativement toucher le ballon. Dans les versions proposées, l'animateur choisit en fonction du groupe si l'ensemble des enfants ou seulement une partie du groupe est concerné par les variantes.

- **Version « assise »** : les enfants sont assis par terre à une distance de 2 à 5 mètres les uns des autres. Ils doivent se passer la balle sans pouvoir bouger (se lever, ramper...). Tous les enfants doivent avoir touché la balle pour réussir le jeu.
- **Version 1 main** : les enfants ne peuvent se servir que d'un seul bras pour lancer la balle. L'autre bras est placé derrière leur dos. Une fois terminé, les enfants changent de bras.
- **Version mimée** : les enfants ne peuvent prononcer aucune parole pendant le jeu.
- **Version pirate** : les enfants portent un bandeau sur un œil pour limiter leur champ de vision ou jouent à cloche pied.
- **Version mixée** : dans chaque équipe, un ou plusieurs enfants jouent avec l'une des contraintes : assis, main dans le dos, pas le droit de parler, vision limitée.



Jeu de l'horloge

Modalités pratiques



Cible

3-5 ans
(l'animateur pourra simplifier la consigne en fonction du groupe)



Matériel

Ballon en mousse léger (pour ne pas se blesser), bandeau pour les yeux



Durée

10 minutes

DÉROULEMENT :

Les enfants, en cercle, les yeux bandés, doivent se passer le ballon le plus rapidement possible de main en main. Le but : améliorer le chrono... et surtout la communication entre pairs. Variante : une autre équipe réalise un relais autour de « l'horloge ». La première équipe est en cercle ; la seconde est en colonne. Au top départ, le ballon de l'horloge circule de main en main de l'équipe 1 pendant que le premier enfant de l'équipe 2 part en courant autour du cercle formé par l'équipe 1. Une fois le cercle fini, il vient taper dans la main qui court autour du cercle à son tour. Une fois que tous les enfants de l'équipe 2 ont couru, le ballon s'arrête. On compte

le nombre de tours pour connaître le « temps réalisé ». Les équipes échangent leur place.

Conseil pour l'animateur : Être vigilant aux enfants quand ils ont les yeux bandés pour éviter tout accident.

Retrouvez d'autres activités physiques sur les droits de l'enfant : le droit à l'éducation et le droit à l'égalité (« Des stands pour sensibiliser au handicap » page 25). Il appartient à l'animateur de sélectionner le ou les jeux qu'il souhaitera proposer aux enfants.

<https://my.unicef.fr/article/des-kits-dactivites-periscolaires-sur-les-droits-de-lenfant/>



DÉFI n°4 : Activité Manuelle - Le Flipbook aux milles et une facettes

DÉROULEMENT ET MODALITES PRATIQUES (CF. TUTO EN ANNEXE 1)

Égalité filles/garçons

DÉFI n°1 : Échange autour des discriminations liées au genre

Quiz

Modalités pratiques

**Cible**

6-12 ans

**Durée**

5 minutes

**Matériel**

Aucun

DÉROULEMENT :

Formez deux ou trois équipes (ou plus) en fonction de votre groupe. Les équipes ont 15 secondes pour se consulter et écrire leur réponse sur une feuille. Une fois les 15 secondes écoulées, les participants partageront en même temps leur réponse. L'équipe qui a trouvé la bonne réponse remporte un point. À la fin du défi, l'équipe qui a remporté le plus de points a gagné.

• Aujourd'hui, l'égalité filles-garçons est atteinte dans les pays riches

VRAI/FAUX

> **FAUX.** Les inégalités entre les femmes et les hommes se réduisent dans les pays occidentaux, mais l'égalité est encore loin d'être atteinte dans de nombreux domaines. Par exemple, les salaires sont toujours inégaux pour un même poste. Par ailleurs, les garçons sont également victimes de ces stéréotypes, puisqu'ils sont contraints à se cantonner à certains types d'activité (ils sont par exemple jugés s'ils font de la danse classique, s'ils aiment le rose etc.)

• Le féminisme, c'est supprimer toute différence entre les hommes et les femmes

VRAI/FAUX

> **FAUX.** Le féminisme c'est lutter pour une égalité entre les femmes et les hommes. Le terme d'égalité ne veut pas dire supprimer toutes les différences. Il s'agit de faire en sorte que les différences liées au genre ne soient pas un obstacle à l'égalité en termes de droits.

• Les filles sont naturellement plus douées pour s'occuper des enfants

VRAI/FAUX

> **FAUX.** Cette division des tâches est un produit de notre éducation et de notre société telle qu'elle est pensée aujourd'hui. Depuis le plus jeune âge, et ce dans la majorité des sociétés patriarcale, les filles sont encouragées à se préoccuper de la sphère familiale et à avoir le sens du service, à exprimer leurs émotions, à être patientes, attentives et serviables alors qu'il y a une valorisation de la prise de risque chez les garçons.

• La problématique liée aux mariages précoces est résolue dans beaucoup de pays

VRAI/FAUX

> **FAUX.** Globalement, la proportion de femmes mariées pendant leur enfance a diminué de 15 % durant la dernière décennie, cette pratique ne touchant plus une femme sur quatre, mais environ une femme sur cinq. Cependant, le problème est loin d'être résolu et plus de 150 millions de filles sont susceptibles d'être mariées d'ici à 2030.

• Les garçons aussi sont touchés par le mariage précoce

VRAI/FAUX

> **VRAI.** Quelque 115 millions de garçons et d'hommes à travers le monde auraient été mariés durant leur enfance, indique UNICEF.

Discussion collective

Modalités pratiques



Cible

3-5 ans



Durée

5 minutes



Matériel

Annexe 7

DÉROULEMENT :

Vous pouvez aborder les stéréotypes de genre auprès des tous petits, sous le prisme des loisirs (sports, activités, jeux etc.) :

- Démarrez une petite discussion avec les enfants : quelles sont les activités que vous aimez faire ou que vous aimeriez faire ?
- Listez ou comparez les activités de chacun.
- Faites réfléchir et débattre sur les spécificités apparentes dans la répartition des loisirs : est-ce qu'il existe des loisirs uniquement pour les filles et uniquement pour les garçons ?
- Montrez les photos de l'annexe 7 et faites réagir les enfants : qu'en pensent-ils ?



Note pour l'animateur : le cerveau des enfants se développe très rapidement dès les premières années de leur vie. Vers l'âge de trois ans, les enfants commencent à développer un sentiment d'**identité de genre**, qui continue à se consolider à mesure qu'ils grandissent. Parfois, les adultes en contact avec les enfants peuvent transmettre leurs propres **préjugés sexistes** aux enfants, souvent inconsciemment. Par exemple, dès leur plus jeune âge, les filles peuvent être considérées comme fragiles ou peuvent être mises en valeur pour leur apparence physique, tandis que les garçons peuvent être encouragés à toujours être forts. A cause de ces préjugés, les enfants apprennent progressivement à se comporter selon ces normes, ce qui peut nuire à leur **développement social et émotionnel**.

Ce temps d'échange permet donc d'aborder avec les enfants les stéréotypes de genre au sein de la société, à travers l'exemple du sport et des activités de loisirs. L'objectif est de leur faire prendre conscience que les filles comme les garçons peuvent jouer avec des poupées et des jouets de cuisine, ainsi que s'adonner à des jeux d'activité physique.

Une histoire de femme

Modalités pratiques

**Cible**

6-12 ans

**Durée**

15 minutes

**Matériel**

Bandeau,
des chaises
et quelques
obstacles

DÉROULEMENT :

Cette activité repose sur le jeu de cartes « Une histoire de femmes » conçu par l'IFAC dans le cadre de sa campagne de lutte contre les discriminations et les stéréotypes de genre. Ce jeu de cartes est disponible gratuitement ici : <https://www.calameo.com/ifac/read/005472604f6e47041f63b?authid=gaEBt9JWRBDi>

Il s'agit d'un jeu de défausse dans lequel les cartes devront être placées par ordre chronologique.

- Le recto présente un événement qui a marqué l'Histoire.
 - Le verso indique la date et un court descriptif présentant une femme qui a changé le monde en tant que politicienne, artiste, écrivaine, exploratrice, scientifique... ou simple citoyenne.
- 2 à 3 joueurs-euses : distribuer 6 cartes
 - 4 à 5 joueurs-euses : distribuer 5 cartes
 - 6 à 8 joueurs-euses : distribuer 4 cartes

Les cartes distribuées sont positionnées dates cachées devant chaque joueur.

Placer, au centre de la table, une carte de la pioche, date visible. Le premier joueur place une de ses cartes avant ou après la carte posée au centre, dans le but de commencer une frise chronologique. On retourne la carte pour vérifier la date.

Si la carte a été chronologiquement bien positionnée, le contenu de la carte est lu à l'attention de tous. Des échanges, des débats, des apports complémentaires peuvent avoir lieu.

En cas d'erreur, on défausse la carte et le joueur pioche une nouvelle carte.

C'est au tour du joueur de gauche et ainsi de suite. La frise peut être conservée et laissée lisible de tous. Ce jeu peut se dérouler en plusieurs parties pour permettre un maximum d'échanges sur chaque carte.

Variante coopérative, les cartes sont mises en commun et les joueurs reconstituent ensemble la frise.

Le jeu des 7 différences

Modalités pratiques

**Cible**

3-5 ans

**Durée**

10 minutes

**Matériel**

Annexe 8

DÉROULEMENT :

Cette activité permet de repérer les représentations existantes pouvant mener, a posteriori, à des stéréotypes de genre.

1^{ère} étape : chaque enfant (ou binôme) doit trouver 7 différences entre les deux chambres.

2^{ème} étape : chaque enfant (ou binôme) imagine à quel enfant du groupe ou de la classe pourrait appartenir ces chambres, en essayant de dire pourquoi.

3^{ème} étape facultative : si des stéréotypes de genre sont apparus lors des échanges, alors l'animateur travaillera à les déconstruire en proposant, ultérieurement, des jeux et espaces non genrés au sein de son accueil.



DÉFI n°3 : Jeu physique

La balle aux prisonniers

Modalités pratiques

**Cible**

6-12 ans

en plastique
remplies de
sable...

**Matériel**

2 ballons et
10 plots (ou
10 bouteilles)

**Durée**

10 minutes

DÉROULEMENT :

Formez deux équipes mixtes et demandez à chaque équipe de trouver un nom. Si vous avez des chasubles, vous pouvez leur en faire porter afin de mieux distinguer les groupes.

Organiser le terrain de jeu de la manière suivante à l'aide des plots.



Le but du jeu est de faire prisonnier les joueurs de l'équipe adverse. Pour cela, les joueurs de l'équipe doivent essayer de toucher les joueurs de l'équipe adverse avec le ballon. Si le joueur visé est touché par le ballon, celui-ci va dans la case prison. Par contre, si le joueur réussit à attraper le ballon qui lui est destiné, celui qui l'a lancé est alors fait prisonnier. Lorsqu'un joueur est en prison, il emporte le ballon dans la prison avec lui et doit le lancer sur un joueur de l'équipe adverse. S'il arrive à toucher un joueur, il est libéré et le joueur touché ira en prison.

Si le ballon touche plusieurs joueurs avant de toucher le sol, tous les joueurs touchés sont faits prisonniers.

La partie s'arrête lorsque tous les joueurs d'une équipe sont en prison ou lorsque le temps imparti (10 minutes) est écoulé.

Afin d'illustrer les inégalités de traitement de différents groupes au sein de la société, des contraintes ou des avantages supplémentaires seront attribués aux groupes. L'animateur pourra choisir parmi les propositions suivantes et les attribuera aux différentes équipes dans l'objectif d'instaurer volontairement un déséquilibre dans le jeu :

- Ne jouer que d'une seule main
- Avancer uniquement en cloche pied
- Possibilité de libérer un prisonnier en s'introduisant dans la prison de l'équipe adverse sans se faire toucher par le ballon
- Jouer avec uniquement la moitié de l'équipe pendant 5 minutes
- ...

Le jeu étant volontairement « injuste », il pointe du doigt les différentes formes d'obstacles rencontrés par certains enfants dans la société en raison de leur appartenance à un groupe minoritaire ou vulnérable rendant ainsi leur chemin dans la vie plus ou moins difficile. C'est le cas par exemple des filles qui dans de nombreuses sociétés sont victimes de discrimination, de stéréotypes de genre rendant ainsi leur parcours dans la vie parfois plus difficile. A travers ce jeu, les participants vont expérimenter une situation d'injustice, ce qui peut provoquer de fortes frustrations de leur part, d'où l'importance de prendre le temps de debriefer avec eux pour recueillir leurs ressentis :

- Comment vous êtes-vous sentis durant le jeu? Pour quelle(s) raison(s)?
- Que pensez-vous de ce jeu?
- Avez-vous déjà vécu ou observé une situation comparable dans la vie de tous les jours (à l'école, dans la ville, dans l'actualité, etc...)?
- Compte tenu de la thématique abordée, à votre avis que peut représenter ces différents obstacles ?

Aujourd'hui encore, les filles et les femmes font face à de nombreuses inégalités et ont très souvent moins de libertés et d'opportunités que les garçons et les hommes. Ces inégalités (manque d'accès à l'éducation ou à des ressources essentielles, impossibilité de prendre des décisions pour soi-même...) sont plus visibles dans certains pays, notamment les plus défavorisés, mais elles existent dans le monde entier. Ces inégalités viennent en grande partie du fait qu'il existe encore énormément de stéréotypes de genre. Un stéréotype de genre, c'est l'idée selon laquelle les hommes et les femmes doivent agir différemment, avoir des comportements et des rôles différents dans la société en fonction de leur identité de genre. Cela entraîne de nombreuses discriminations, c'est-à-dire des traitements inégalitaires et injustes envers les femmes dans tous les domaines de leur vie (dans la famille, à l'école, au travail...). Ces stéréotypes ont des conséquences particulièrement graves pour les femmes, mais sont aussi néfastes pour les hommes, contraints de s'identifier notamment à des critères de virilité (être fort, ne pas montrer ses émotions...) qui ne leur correspondent pas forcément.

Parcours motricité

Modalités pratiques



Cible

3-5 ans

d'un circuit à obstacles.



Matériel

En veillant à la sécurité des participants, tout élément pouvant permettre la mise en place



Durée

10 minutes

DÉROULEMENT :

Objectif : Préserver la coopération mixte des enfants

En binôme, en priorité mixte, selon la composition de votre groupe, les enfants devront parcourir divers obstacles. La progression devra être simultanée, chaque étape devra être franchie à deux, il en ira de même pour l'arrivée (sans lien d'attache). Si cette animation est déjà connue et testée par beaucoup, elle permet de renforcer le lien coopératif entre les enfants. Faire face à des difficultés avec entraide et bienveillance consolide les rapports sociaux.



DÉFI n°4 : Activité Manuelle - Le Flipbook aux milles et une facettes

DÉROULEMENT ET MODALITES PRATIQUES (CF. TUTO EN ANNEXE 1)

Activités

12-18 ans

Le photolangage

Modalités pratiques



Matériel

Photos de l'annexe 9 ou jeu de cartes de la Convention internationale des droits de l'enfant



Durée

10 minutes (modulable en fonction du nombre de participants)

DÉROULEMENT :

Avant de commencer les activités, l'animateur proposera un atelier photolangage afin de fédérer le collectif et mettre en jambe les participants. La méthode de photolangage permet d'engager un travail personnel sur les représentations, pousse à la réflexion, la prise de conscience, l'expression et l'écoute entre les membres du collectif.

Avant de lancer l'atelier photolangage, l'animateur devra disposer sur des tables ou sur le sol les photos en annexe 8 afin que tous les participants puissent les voir. Les photos ne sont pas obligatoirement toutes liées à la thématique de la non-discrimination. En fonction du nombre de jeunes dans votre groupe, vous pouvez imprimer plusieurs fois la même image.

Les participants devront choisir la photo qui leur parle le plus. Il est également possible de projeter les images et de demander aux participants de venir coller une gommette sur la photo choisie. Une fois le choix réalisé, engagez un tour de table pour laisser l'opportunité à chacun de s'exprimer. Il est important d'indiquer aux participants qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. L'objectif de cet atelier est d'avoir une diversité de regard parmi les participants qui composent le groupe.

Alternative : vous pouvez organiser ce brise-glace en choisissant d'autres photos à la place ou en plus des photos proposées en annexe ou bien vous basant sur les icônes du jeu de cartes de la Convention internationale des droits de l'enfant, disponibles sur myUNICEF.fr. La question pourra alors être : « Quel est le droit qui vous parle le plus ? ».

Morpion Quiz

Modalités pratiques



Matériel

Feuille A3, feutres



Durée

15 à 20 minutes

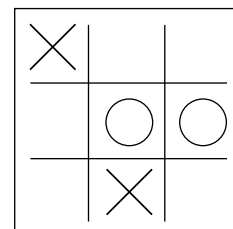


Participants

Au moins 2

DÉROULEMENT :

L'animateur va former deux groupes. Avant le lancement du jeu, chaque groupe va définir son nom d'équipe ainsi qu'un symbole simple à dessiner qu'il partagera aux autres. Pendant ce temps-là, l'animateur va créer sur une feuille A3 ou au tableau une



grille de morpion contenant 9 cases. Les deux équipes vont devoir s'affronter pour tenter de remplir le morpion et placer 3 points alignés. Pour cela, chaque groupe devra répondre à la question posée par l'animateur le plus vite possible. En cas de silence ou de temps de réflexion trop long, la main passera à l'équipe adverse qui devra simplement compléter la réponse de l'adversaire pour remporter le point. Il sera donc très important pour les participants de se concerter avant de prendre la parole. Chaque bonne réponse est un symbole placé sur le plateau de morpion. L'animateur veillera au bon respect des règles et aura la responsabilité d'évaluer les réponses des équipes. Si la ou les réponse(s) proposée(s) par les équipes semblent convenir bien qu'elle(s) ne figure(nt) pas sur la liste de réponses si dessous, il sera possible d'accorder tout de même un point.

L'animateur prendra également le soin de choisir les questions qui semblent les plus adaptées à son groupe ou en inventer d'autres.

L'équipe qui a réussi à aligner ses trois points remporte la partie.

Variante : Les symboles déjà placés peuvent être remplacés par le camp d'adverse en cas de mauvaise réponse de la part de l'équipe.

QUESTIONS :

• **Trouvez le mot dont la définition est la phrase suivante :** « un traitement défavorable/différent d'une personne ou d'un groupe de personnes qui est fondé sur un critère défini par la loi (sexe, âge, handicap...) »

> **Discrimination**

• **Citez 3 critères de discrimination parmi ceux définis par la loi en France ?**

> Il y a 25 critères de discrimination définis par la loi : l'apparence physique ; l'âge ; l'état de santé ; Appartenance ou non-appartenance, vraie ou supposée à une ethnie, une nation ou une prétendue race ; l'appartenance ou non à une nation ; le sexe ; l'identité de genre ; l'orientation sexuelle ; la grossesse ; le handicap ; l'origine ; la religion ; la domiciliation bancaire ; les opinions politiques ; les opinions philosophiques ; la situation de famille ; les caractéristiques génétiques ; les mœurs ; le patronyme ; les activités syndicales ; le lieu de résidence ; la perte d'autonomie ; la capacité à s'exprimer dans une langue étrangère ; la vulnérabilité résultant de sa situation économique.

• **Quel est le terme que l'on utilise pour faire référence à une situation dans laquelle une personne est traitée injustement en fonction de son sexe ou son genre ?**

> **Sexisme**

• **Comment appelle-t-on le fait de penser qu'il existe une hiérarchie (classification selon la valeur ou l'importance) entre les nationalités, les couleurs de peau, les origines nationales ou ethniques ?**

> **Racisme**

• **Décrivez 3 situations de discrimination durant l'enfance ou l'adolescence (avant 18 ans) à travers le monde**

> **Exemples :**

- une enfant qui a l'interdiction d'aller à l'école parce que c'est une fille
- un jeune en situation de handicap qui n'aurait accès à aucun loisir dans sa ville
- un enfant réfugié qui ne peut pas accéder à des soins de santé

• **Quel est le texte international qui protège le droit de tous les enfants du monde à être traité de la manière ?**

> **La Convention internationale des droits de l'enfant**

• **Citez 3 articles de la Convention internationale des droits de l'enfant ?**

> Le droit d'avoir un nom, une nationalité, une identité, le droit d'être soigné, protégé des maladies, d'avoir une alimentation suffisante et équilibrée, le droit d'aller à l'école, le droit d'être protégé de la violence, de la maltraitance et de toute forme d'abus et d'exploitation, le droit d'être protégé contre toutes les formes de discrimination, le droit de ne pas faire la guerre, ni la subir, le droit d'avoir un refuge, d'être secouru, et d'avoir des conditions de vie décentes, le droit de jouer et d'avoir des loisirs, le droit à la liberté d'information, d'expression et de participation, le droit d'avoir une famille, d'être entouré et aimé...

• **Citez 3 bonnes pratiques à adopter si un camarade/ami/enfant est confronté à une situation discriminante ?**

> **L'écouter, lui faire confiance, en parler à un adulte de confiance, l'épauler, l'aider...**

Attention, il est important de rappeler aux jeunes que malgré l'importance d'écouter et soutenir un pair confronté à une situation discriminante, il n'est pas de leur responsabilité de régler les conflits ou arranger la situation. Des adultes sont là pour accompagner les jeunes en détresse. Le plus important est de partager toute situation préoccupante à un adulte ressource de confiance.

L'animateur peut partager ces numéros verts en cas de besoin :

- Numéro vert 119 - numéro d'appel d'urgence gratuit pour l'enfance en danger - www.allo119.gouv.fr
- Anti-discriminations (Défenseur des droits) : Écoute et accompagnement par des juristes pour les personnes victimes ou témoin de discriminations 39 28 ou tchat (lundi au vendredi 9h-18h)

Le débat dans tous ces états

Voici deux propositions de format de débat : le débat mouvant et la joute verbale. L'animateur aura la possibilité de choisir le format qu'il souhaite proposer à son groupe en fonction du temps dont il dispose.

Débat mouvant

Modalités pratiques



Matériel

Annexe 10



Participants

Minimum 3



Durée

20 minutes

DÉROULEMENT :

Aussi appelé « Jeu de positionnement », le débat mouvant est une forme de débat dynamique qui favorise la participation et permet une prise de positionnement plus facile au sein d'un groupe. Afin que cette activité se déroule dans de bonnes conditions, il est important de demander aux participants de faire preuve de bienveillance et de ne pas être dans une position de jugement par

rapport aux opinions de leurs camarades.

- Placez les panneaux D'accord/Pas d'accord aux extrémités de la salle, à l'aide de la patafix ou du scotch. Puis, demandez aux participants de se regrouper au centre de la salle.
- Expliquez ce qu'est un débat mouvant et précisez qu'il n'y a pas systématiquement de réponse catégorique à chaque fois. Il est important de rester bienveillant et sans jugement.
- Énoncez une première affirmation de la liste ci-dessous et demandez aux participants de se placer en fonction de leur avis sur la question (plus les participants se trouvent près d'un panneau et plus ils sont convaincus de leur positionnement). Il est possible de se placer au centre, dans ce cas-là, il n'y a pas d'avis ou l'avis est neutre. Laissez-leur une vingtaine de secondes pour choisir leur camp.
- Après chaque affirmation, une fois que toutes les personnes se sont positionnées, demandez leur d'expliquer leur positionnement :
 - > Pourquoi les participants sont-ils d'accord avec l'affirmation ?
 - > Pourquoi les participants ne sont-ils pas d'accord avec l'affirmation ?
 - > Pourquoi ceux qui sont au centre ont-ils choisi cette place ?
- Après un échange, proposer aux participants de changer de place ou de se déplacer s'ils ont été convaincus par les arguments adverses.
- Compléter avec les éléments d'information fournis plus bas en orange.
- En fonction du temps disponible, il est possible de choisir les affirmations qui semblent les plus pertinentes ou encore de proposer d'autres affirmations, en dehors de celles présentées ci-dessous.

Rôle de l'animateur : Faire circuler la parole, respecter le temps de parole, être le garant de l'attitude de respect et de non-jugement des participants.

Modalités pratiques



Matériel
Aucun



Durée
20 minutes

DÉROULEMENT :

Cette activité permet de défendre ses idées et chercher à rallier les autres à ses idées, développer l'imagination et l'esprit de répartie. Sur un thème donné, deux joueurs ou deux équipes s'affrontent. Ils doivent défendre des points de vue opposés, et convaincre

l'auditoire. Tous les arguments sont bons, à partir du moment où ils emportent l'adhésion du public. En début de partie, les participants disposent de 15 minutes pour mettre au point leur argumentation. Les joutes ont une durée limitée (5 minutes).

Liste de questions pour le débat mouvant et/ou la joute oratoire avec quelques éléments de réponses en orange tirés du Rapport de l'UNICEF « Des droits baffoués : les effets de la discrimination sur les enfants »).

• Les discriminations ont-elles des répercussions sur la santé mentale des enfants et des jeunes ?

Stressante et insidieuse en général, la discrimination raciale en particulier a été classée parmi les sources chroniques de traumatisme ayant un retentissement à long terme sur le bien-être et la santé mentale des enfants. Ainsi, plusieurs études ont indiqué que la discrimination durant l'enfance était à l'origine de divers effets préjudiciables pour la santé. La discrimination peut également faire naître un stress intense chez les personnes qui en sont victimes. Une exposition quotidienne à celle-ci durant l'adolescence, qu'il s'agisse d'un accès refusé à certains services, d'intimidation ou encore d'agressions, a pour effet avéré d'augmenter la sécrétion de cortisol, la principale hormone liée au stress, une situation susceptible de déclencher d'autres problèmes de santé, tels que la fatigue, les maux de tête, l'anxiété ou la dépression et l'hypertension artérielle. En Australie, une étude visant à comprendre l'incidence d'une exposition au racisme sur la santé des enfants autochtones a révélé que la discrimination raciale était susceptible de compromettre la santé mentale en engendrant des difficultés sur le plan émotionnel ou comportemental.

• Les discriminations ne disparaîtront jamais.

Il existe de nombreuses lois qui permettent de lutter contre les discriminations, que ce soit à l'échelle nationale à travers la législation des pays ou à l'échelle internationale à travers les traités internationaux tels que la Convention internationale des droits de l'enfant qui jouent un rôle. Néanmoins, les abus et les pratiques discriminatoires continuent d'exister dans toutes les sociétés. Pour combattre toutes les formes de discrimination, il est important d'avoir à la fois des lois qui protègent les individus mais il est également important de lutter contre les causes profondes (les traditions, la pauvreté, les comportements et attitudes individuels, les mentalités, stéréotypes, l'ignorance, les fakenews...)

• Aujourd'hui, l'égalité filles-garçons est atteinte dans les pays riches.

Les inégalités entre les femmes et les hommes se réduisent dans les pays occidentaux, mais l'égalité est encore loin d'être atteinte dans de nombreux domaines, et les situations sont très contrastées d'un pays à l'autre. Par exemple, les salaires sont toujours inégaux pour un même poste. Encore aujourd'hui les femmes sont sous représentées même dans les pays riches, dans des milieux de pouvoir en raison des discriminations. Les femmes sont également victimes de violences conjugales, de harcèlement, et ce même en France. Une femme meurt tous les trois jours sous les coups de son conjoint, et tous les deux jours depuis 2019. Par ailleurs, les garçons sont également victimes de ces stéréotypes, puisqu'ils sont contraints à se cantonner à certains types d'activité (ils sont par exemple jugés s'ils font de la danse classique, s'ils aiment le rose etc.)

• L'exclusion et la discrimination renforce la précarité et la pauvreté de génération en génération.

Loin d'être uniquement une question de perception, la discrimination limite l'accès aux services essentiels des enfants qui en sont victimes ou ne leur permet pas de bénéficier de services de qualité. Cela entraîne entraîne des conséquences négatives sur leur santé, leur alimentation et leur éducation et, de fait, renforce la précarité et de la pauvreté. C'est pourquoi, dans bien des cas, les enfants victimes de discrimination obtiennent de moins bons résultats sur le plan de la santé, de la nutrition et de l'apprentissage et enregistrent des taux d'emploi et des revenus inférieurs à l'âge adulte. Ils prennent du retard sur leurs pairs, ce qui creuse encore les inégalités.

- **Le féminisme, c'est supprimer toute différence entre les filles et les garçons.**

Le féminisme c'est lutter pour une égalité entre les femmes et les hommes. Le terme d'égalité ne veut pas dire supprimer toutes les différences. Il s'agit de faire en sorte que les différences liées au genre ne soient pas un obstacle à l'égalité en termes de droits. Le féminisme, c'est lutter contre les discriminations en ce qui concerne les opportunités, les salaires, les lois, le jugement et le traitement.

- **Les parents sont-ils des acteurs de la transmission aux attitudes et préférences discriminatoires ?**

Les enfants peuvent être influencés par diverses sources aussi bien dans leur entourage (parents ou personnes s'occupant d'eux, enseignants, camarades de classe) qu'au sein de la société. Les parents peuvent transmettre leurs propres préjugés à leurs enfants, parfois inconsciemment. Par exemple, dès leur plus jeune âge, les filles peuvent être considérées comme fragiles ou peuvent être mises en valeur pour leur apparence physique, tandis que les garçons peuvent être encouragés à toujours être forts. A cause de ces préjugés, les enfants apprennent progressivement à se comporter selon ces normes, ce qui peut nuire à leur développement social et émotionnel.

Qui suis-je ?

Modalités pratiques

**Matériel**

Annexe 11

**Participants**

Au moins 2

**Durée**

15 à 20 minutes

DÉROULEMENT :

L'Annexe 11 est composée de personnes qui se sont engagées pour les droits de l'enfant à travers le monde ou bien des parcours de vie difficile de jeunes. Découpez les photos ainsi que les citations et/ou biographie de l'Annexe et mélangez-les. Demandez aux participants d'associer chaque photo à la bonne citation et/ou biographie. Avant de lancer l'activité, vous pouvez demander aux participants d'imaginer le portrait de chaque personnes (nationalité, activités, âge, histoire...).

Une fois l'activité terminée, il est possible d'engager une discussion avec les participants. Que pensent-ils du parcours de ces personnes ? Quels sont obstacles qu'elles auraient pu traverser ? Sur qui ont-elles pu compter ?



Discussion autour d'une Vidéo

Modalités pratiques



Matériel
Vidéo



Durée
15 à 20 minutes

DÉROULEMENT :

Diffusez la vidéo « Mariée à 13 ans, elle se bat pour obtenir son divorce » : <https://www.youtube.com/watch?v=GSD6khBreSI>

Il s'agit d'une vidéo courte en anglais et sous-titrée de 3 minutes qui raconte l'histoire de Fatimatou, mariée de force à 13 ans et qui

se bat pour obtenir son divorce. Il est recommandé de leur faire visionner au moins deux fois la vidéo : une fois sans avoir lu les questions, puis une autre, après. Les participants répondent aux questions suivantes :

- Selon vous que s'est-il passé pour Fatimatou après sa rencontre avec le juge ?
- Les raisons que la mère a données pour justifier le mariage de sa fille sont-elles valides ?
- La problématique liée aux mariages précoces est-elle résolue ?

Un mariage précoce, c'est tout mariage officiel ou non officialisé entre deux personnes dont au moins une a moins de 18 ans. Chaque année, près de 12 millions de filles sont mariées avant l'âge de 18 ans.

- Les garçons aussi sont-ils aussi touchés par le mariage précoce ?

Quelque 115 millions de garçons et d'hommes à travers le monde auraient été mariés durant leur enfance, indique UNICEF aujourd'hui dans sa toute première analyse approfondie sur les garçons mariés. Parmi eux, un garçon sur cinq aurait été marié avant l'âge de 15 ans, ce qui représente 23 millions de garçons. Les filles continuent toutefois d'être disproportionnellement touchées : une jeune femme âgée de 20 à 24 ans sur cinq a été mariée avant son 18e anniversaire, contre un jeune homme sur 30.



Pour aller plus loin

SOURCES ET RESSOURCES :

- **Le rapport « Droits bafoués : L'impact de la discrimination sur les enfants »** : <https://www.unicef.fr/article/le-racisme-et-la-discrimination-a-legard-des-enfants-sevissent-dans-le-monde-entier/>
- **15 minutes pour comprendre la non discrimination** : <https://my.unicef.fr/article/comprendre-la-non-discrimination/>
- **Le droit à la non-discrimination** : <https://my.unicef.fr/non-discrimination/>
- **15 minutes pour comprendre la situation des enfants migrants** : <https://my.unicef.fr/article/comprendre-la-situation-des-enfants-migrants/>
- **15 minutes pour comprendre l'égalité filles/garçons** : <https://my.unicef.fr/article/comprendre-egalite-filles-garcons/>
- **15 minutes pour comprendre le handicap** : <https://my.unicef.fr/article/comprendre-le-handicap-chez-les-enfants-et-les-jeunes/>
- **Étude "Guyane les défis du droit à l'éducation"** : <https://www.unicef.fr/article/unicef-france-publie-une-etude-inedite-sur-la-scolarisation-des-enfants-guyanais/>
- **Consultations nationales des 6-18 ans** : <https://my.unicef.fr/projet/consultation-nationale-des-6-18-ans/>
- **Réserve de la France sur l'article 30** : https://treaties.un.org/pages/ViewDetails.aspx?src=IND&mtdsg_no=IV-11&chapter=4&clang=fr#EndDec
- **Comité des droits de l'enfant : Examen des rapports présentés par les états parties en application de l'article 44 de la Convention** : https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_comite.pdf
- **La Plus Grande leçon du monde** : <https://worldslargestlesson.globalgoals.org/fr/>
- **Dulala (association proposant de nombreuses ressources pédagogiques sur le multilinguisme)** : <https://dulala.fr/ressources/>
- **Articles de l'Académie de Paris sur le plurilinguisme** : https://pia.ac-paris.fr/portail/jcms/p1_2209176/s-appuyer-sur-le-plurilinguisme
- **L'observatoire européen du plurilinguisme** : <https://www.observatoireplurilinguisme.eu>
- **Cahier engagé UNICEF/CRIPS sur l'égalité filles-garçons** : <https://my.unicef.fr/article/un-cahier-engage-sur-egalite-filles-garcons/>
- **Escape game « Le carnet d'Anna »** : <https://my.unicef.fr/article/un-escape-game-sur-egalite-filles-garcons/>
- **Livret d'activités « 24h de la vie d'une femme »** : <https://my.unicef.fr/article/24h-de-la-vie-dune-femme-une-experience-immersive-sur-egalite/>

QUELQUES OUVRAGES RECOMMANDÉS PAR L'IFAC

Pour les 3-6 ans :

Comme un million de papillons noirs de Laura Nsafou (éditions Cambourakis).

Cet album Jeunesse conseillé à partir de 3 ans, évoque les difficultés rencontrées et moqueries que subit Adé, de la part de ses camarades, dans la cour de récréation. Cet ouvrage met en avant les thèmes du racisme et de l'acceptation des différences liées au physique et aux appartenances ethniques.

La petite casserole d'Anatole d'Isabelle Carrier (éditions Bilboquet).

Anatole est un petit garçon qui traîne derrière lui une petite casserole, qui l'empêche d'avancer. Il est plein de qualité, mais les gens ne retiennent que la casserole... Ce livre, conseillé à partir de 4 ans et plein de tendresse, permet d'aborder le handicap avec les enfants, les difficultés et émotions ressenties.

Pour les 6-12 ans :

Tous différents mais tous égaux de Jessie Magana (éditions Fleurus).

C'est quoi l'égalité ? Insulter, c'est discriminer ? Comment expliquer le sexisme ? Comment devient-on raciste ?

Cet ouvrage illustré avec humour permettra de répondre aux questions que les enfants se posent sur les discriminations !

Nina de Alice Brière-Haquet (éditions Gallimard Jeunesse).

Nina Simone, grande dame du jazz, a pour habitude de lire une histoire à sa fille et de lui chanter une berceuse avant de dormir. Un soir pourtant, sa fille ne trouve pas le sommeil. Nina choisit alors de lui raconter son histoire... Cet ouvrage pour les 6-10 ans aborde avec musicalité le parcours de cette artiste et sa lutte contre le racisme et les discriminations.

L'œuf du coq de Hubert Ben Kemoun (éditions Casterman).

Un beau jour arrive au zoo un coq borgne. Avec prétention, il a le souhait d'apprendre aux autres animaux le « vrai français ». Du coup, tous les mots d'origine étrangère sont supprimés des vocabulaires: maboul,

clown, oranges, bananes, café, puma, coyote, gazelle, girafe, chimpanzé, chocolat, scandale. À force d'exclure les mots et les noms d'animaux, le coq se retrouve seul face au lion affamé. Un beau et amusant livre pour enfants qui tourne en ridicule le racisme tout en célébrant le métissage de la langue française.

A partir de la 6^{ème} :

Combattre les discriminations de Carina Louart et Véronique Maribon-Ferret (éditions Privat).

À la fois ludique et pédagogique, cet ouvrage illustré s'articule autour de 50 questions, conçues en particulier pour les classes de 6^e et de 5^e. Il permet de comprendre comment naissent les discriminations, où elles se cachent savoir les reconnaître.

Discriminations, inventaire pour ne plus se taire de Emma Strack et Maria Frade (éditions de la martinière). Racisme, esclavage, crime contre l'humanité, discrimination à l'embauche pour orientation sexuelle, religieuse ou handicap, ce livre dresse un panorama très large des différentes formes de discriminations, plus ou moins violentes, qui ont entaché notre histoire et continuent d'imprégner notre quotidien, en France et dans le monde.

Annexe 1

Le tuto du Flipbook aux « Mille et une facettes »

Modalités pratiques pour les 6-12 ans

**Format**

Création d'un flipbook des visages « en 3 parties »

**Matériel**

Crayon à papier,

**Durée**

5 minutes

feuilles, gommes, feutres, crayons de couleur, colle, paires de ciseaux, magazines.

L'objectif de l'activité manuelle est de créer un flipbook en réalisant différentes parties du visage, avec des spécificités telles que la couleur des yeux, de la peau, taille et longueur des cheveux, barbe...

Les équipes peuvent également faire apparaître des détails comme des boucles d'oreilles, du rouge à lèvres, des cicatrices... Ils, elles ont une liberté totale sur les éléments à dessiner, sur chaque partie du visage. Lorsque le flipbook sera créé, une multitude de visages pourra alors se former sous les yeux de

celui ou celle qui tourne les pages. L'idée de cette œuvre collective à réaliser dans chaque thématique, est de sensibiliser les participants à la différence et l'acceptation de soi et des autres, car nous sommes tous différents... mais tous égaux !

DÉROULEMENT :

Afin de recueillir un maximum de parties différentes pour la création du flipbook, deux choix sont possibles :

- Chaque participant dessine un visage ou le crée par assemblage d'éléments découpés dans des magazines qui devront être collés sur un support papier ou cartonné de même dimension pour faciliter l'utilisation du flipbook.
- Le groupe est divisé en 3 équipes, représentant chacune les 3 parties du visage :
 - > 1 groupe « haut du visage/cheveux »
 - > 1 groupe « yeux/nez/oreilles »
 - > 1 groupe « bouche/menton/bas du visage »

L'idée, quelle que soit l'option choisie, est de récupérer en fin d'atelier, les créations des enfants. Lorsque toutes les créations sont récupérées, l'adulte peut alors former le flipbook.

Pour cela, il faudra perforer le côté gauche du dessin ou de la partie du visage réalisée.

Attention : pour ceux qui auront réalisé des visages entiers (sur feuille A4 par exemple), ne pas oublier de découper le visage en 3 parties. Les bandes découpées, quelle que soit la logique de création, devront être de la même dimension.

Puis, vous pouvez relier le tout en passant du fil, de la corde, des anneaux pour assembler le tout.



Modalités pratiques pour les 3-6 ans

**Format**

Création d'un flipbook
« corps humain » en 3
parties

de couleur, feutres,
craies grasses, tout ce
qui sert à colorier et
dessiner.

**Matériel**

feuilles A4, crayons

**Durée**

5 minutes

L'objectif de l'activité manuelle est de créer un flipbook en réalisant plusieurs dessins de personnages différents. L'idée est de faire faire un dessin par enfant. L'enfant choisira le personnage qu'il souhaite réaliser (docteur, clown, aviatrice, joueuse de football, danseur...), en y ajoutant des éléments libres de son choix.

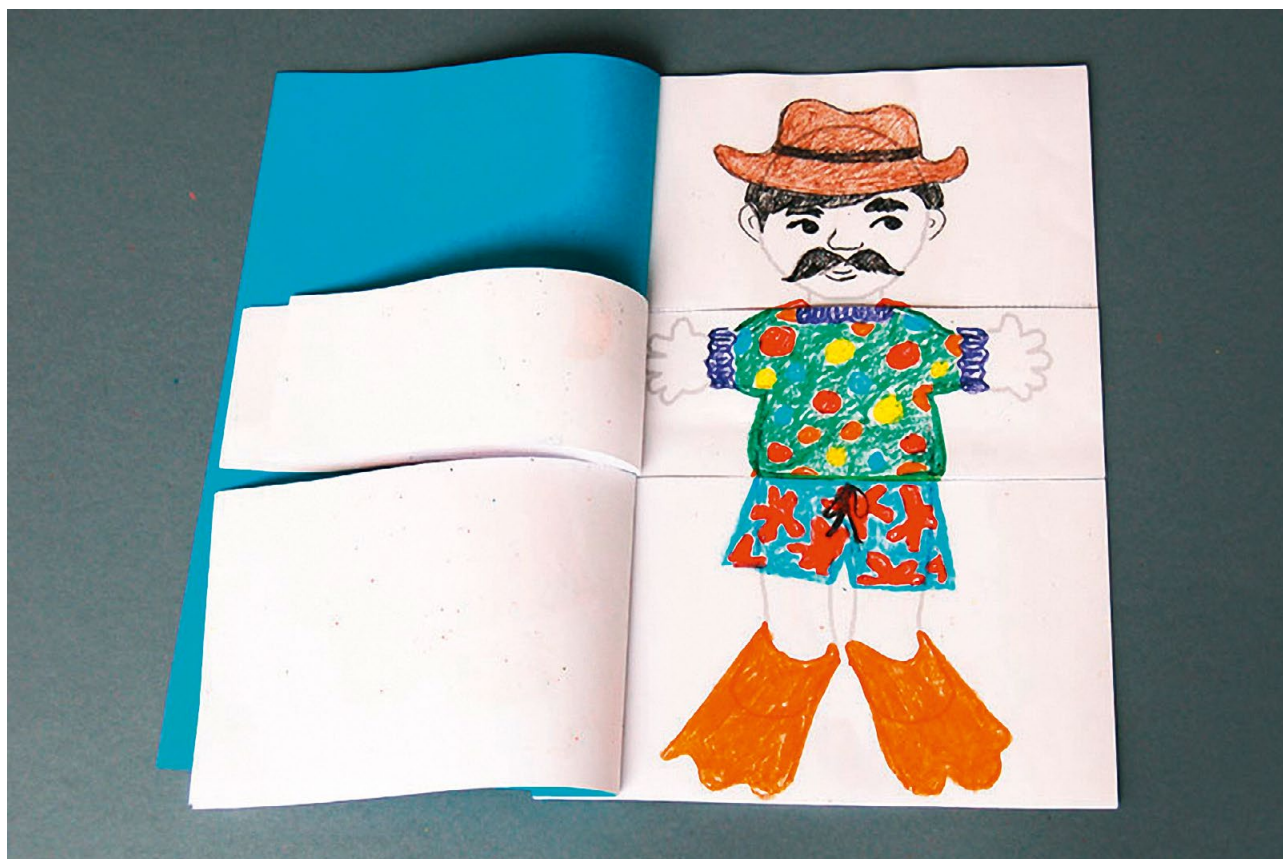
DÉROULEMENT :

Chaque enfant aura à sa disposition une feuille A4 et le matériel nécessaire pour dessiner. Il devra représenter un personnage, en y ajoutant les éléments qu'il souhaite (vêtements, accessoires, couleurs...).

Les enfants peuvent également dessiner une seule des 3 parties (ex : un enfant choisit de ne dessiner que les têtes, un autre des bustes, l'autre des jambes...).

Dans ce cas, l'animateur leur donnera des feuilles déjà prédécoupées au format du flipbook.

Lorsque les dessins sont terminés, l'adulte découpe les créations en trois parties (tête, buste, jambes), perfore par deux fois le côté gauche de chaque partie récupérée et peut commencer alors à assembler le flipbook en reliant le tout avec du fil, de la corde...



J'AI LE DROIT À LA DIFFÉRENCE

Tous les enfants sont différents, mais ils sont aussi égaux. **Colorie les visages ci-dessous pour montrer la diversité des enfants.**



TOUS LES ENFANTS DU MONDE ONT LES MÊMES DROITS !

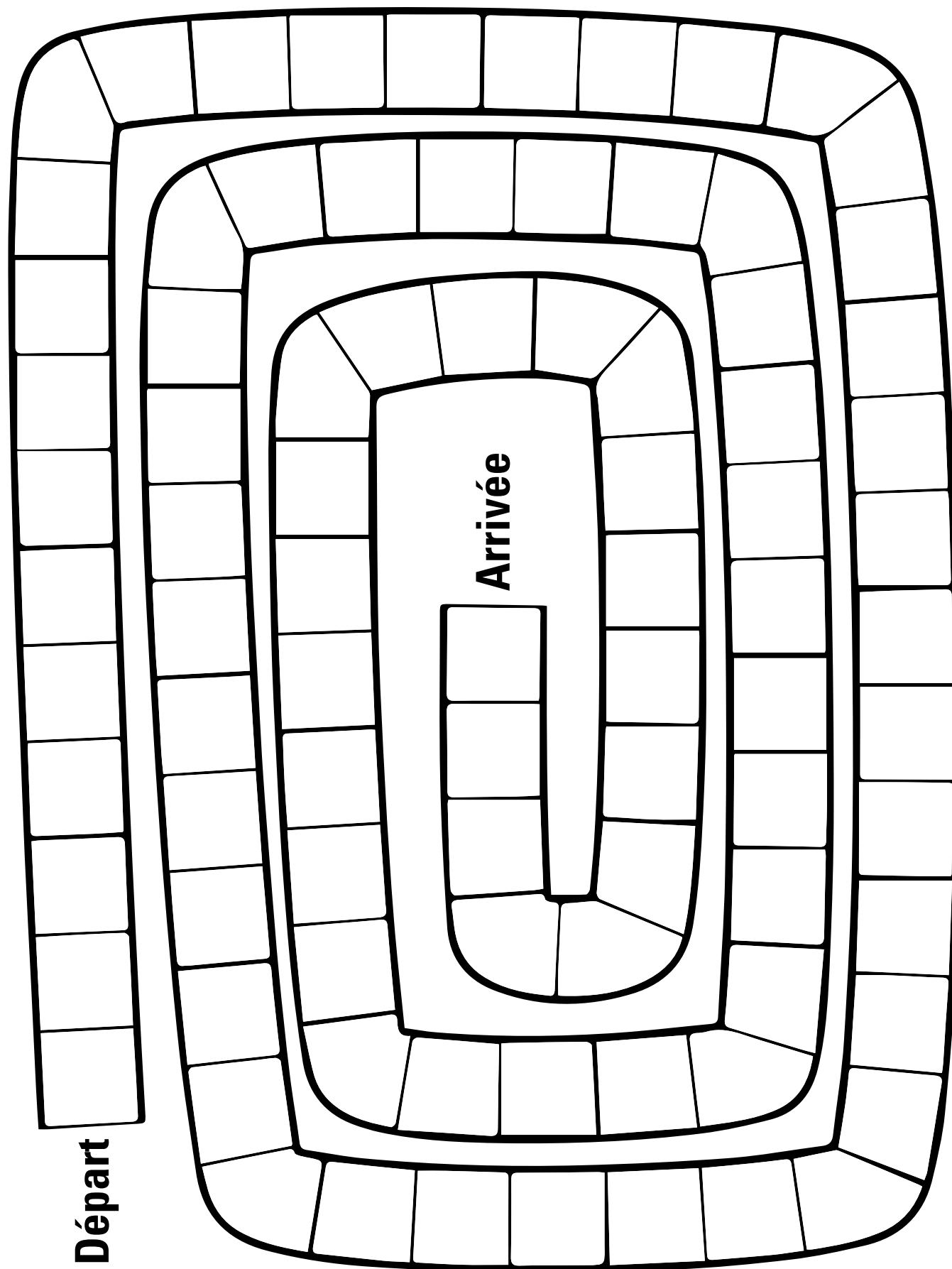
Dans le monde, tous les enfants ont les mêmes droits. C'est un texte très important qui le dit : la Convention Internationale des droits de l'enfant.

Dessine des enfants tout autour du monde qui se tiennent la main.



Annexe 3

Jeu de l'oie



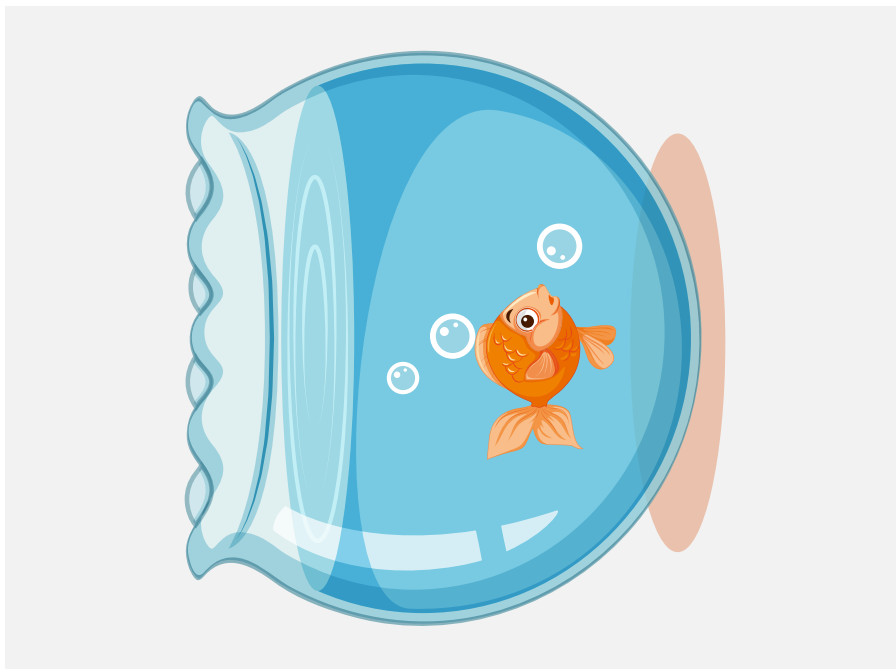
Annexe 3

Jeu de l'oie



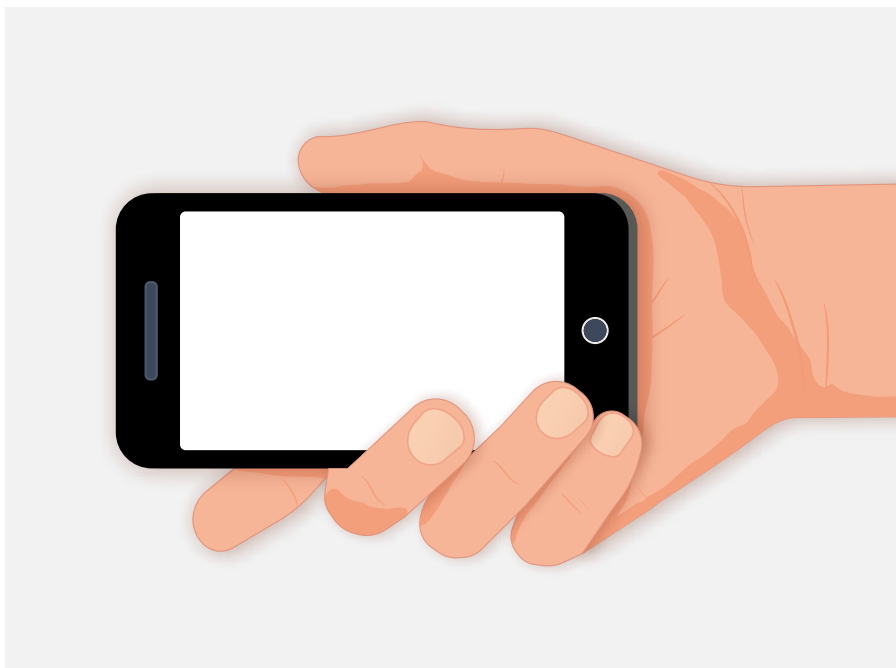
Annexe 4

Jeu de memory



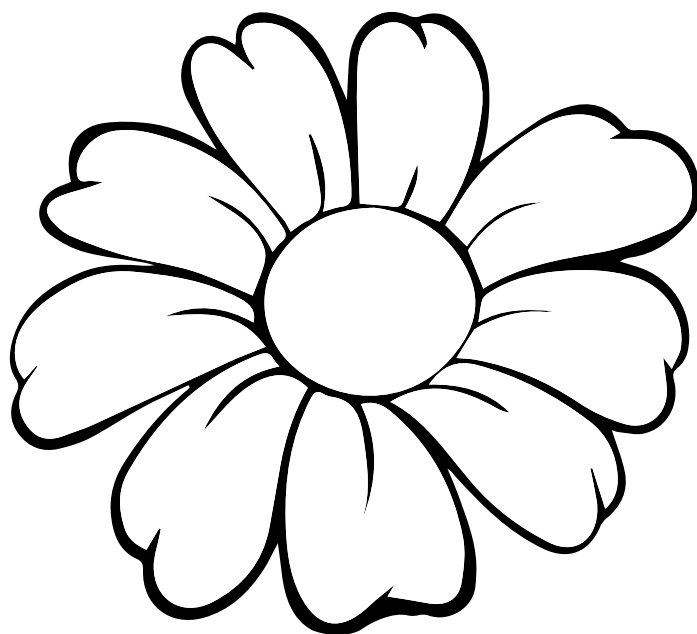
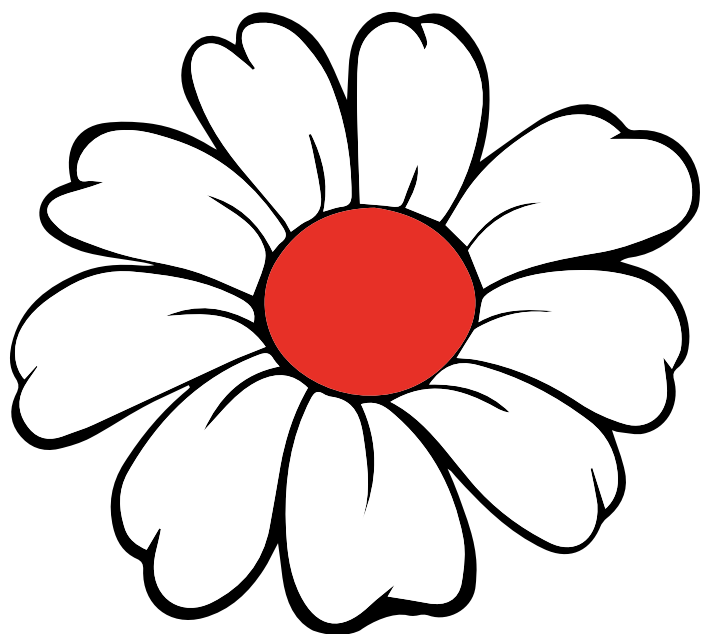
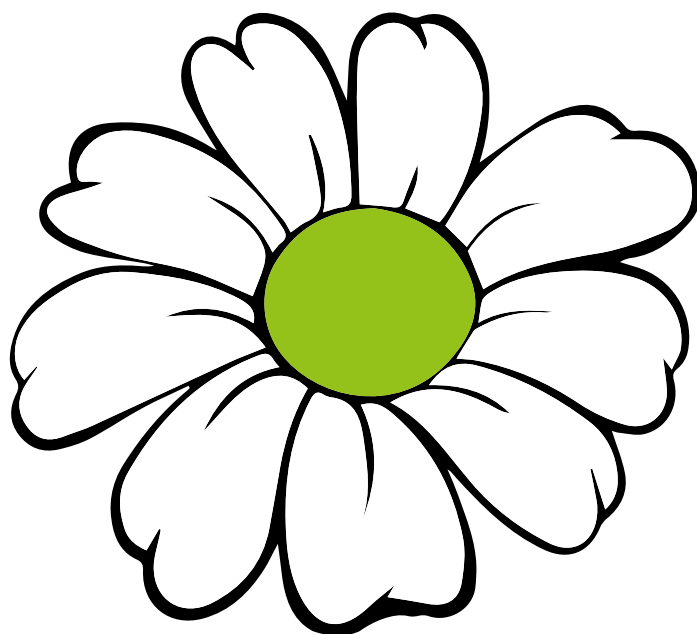
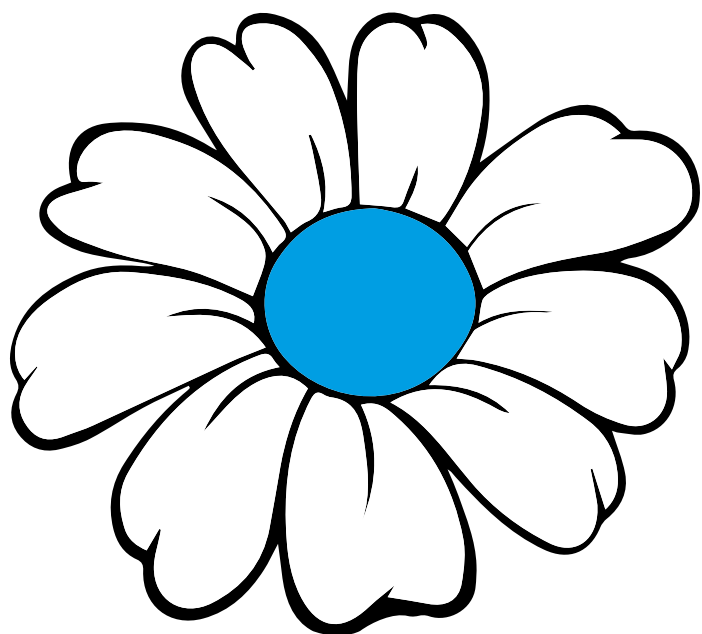
Annexe 4

Jeu de memory



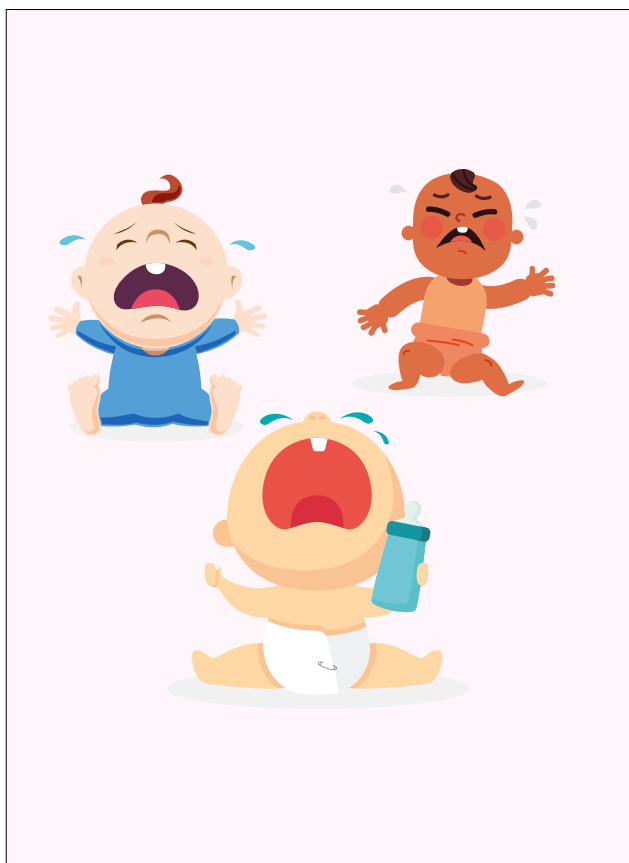
Annexe 5

La fleur des langues



Annexe 6

Mime



Les stéréotypes de genre



Annexe 8

Jeu des 7 différences



Annexe 8

Jeu des 7 différences



Annexe 9

Photolangage



D'ACCORD / PAS D'ACCORD

D'ACCORD !

PAS D'ACCORD !

Annexe 11

Qui suis-je



Cette personne devenue un symbole international de la lutte pour l'éducation des filles après avoir été attaquée en 2012 pour s'être opposée aux restrictions talibanes sur l'éducation des filles dans son pays, le Pakistan. En 2009, cette personne a commencé à rédiger des articles sur son blog pour décrire l'activité militaire dans sa ville natale et ses craintes d'attaques contre son école.



Cette personne n'avait que 12 ans lorsqu'elle a commencé à défendre les droits des autochtones en rejoignant l'Association des enfants et des adolescents de Pueblo Kayambi, en Équateur. À 16 ans, elle est devenue la plus jeune membre du Conseil de protection des droits de la municipalité de Cayambe. Son ascension au poste de vice-présidente du Conseil en 2019 a été une première du fait de son jeune âge.



Cette personne a grandi avec le désir de changer les choses au sein de la société. C'est lorsque la COVID-19 est arrivée en Tanzanie et qu'elle a vu sa communauté lutter contre la maladie qu'elle a décidé d'agir. Son idée : une machine pour se laver les mains fonctionnant à l'aide de pédales, ce qui réduit les risques de diffuser le virus. Depuis qu'elle a mis au point cette technologie, elle a été en mesure de fournir plus de 400 stations de lavage des mains dans tout le nord de la Tanzanie. Pour son travail, cette personne a été nommée Défenseur des droits des jeunes par l'UNICEF et nommé pour le Prix international de la paix pour les enfants.



En 2013, cette personne a été obligée de fuir la guerre en Syrie avec toute sa famille. Elle a ensuite passé 18 mois dans le camp de réfugiés de Za'atari en Jordanie où elle a milité pour l'accès à l'éducation des enfants, en particulier des filles. « Déjà quand j'étais petite, je savais que l'éducation était la clé de mon avenir, alors quand j'ai fui la Syrie. Les seuls objets que j'ai pris avec moi étaient mes livres scolaires ». « En tant que réfugiée, j'ai vu ce qu'il se passe lorsque les enfants sont forcés de se marier jeune ou de travailler, ils abandonnent l'école et mettent leur avenir en danger.

Annexe 11

Qui suis-je



En août 2018, cette jeunes activiste suédoise, alors âgée de 15 ans, a lancé ce qui est devenu un mouvement - appelé «Fridays for Future» en s'échappant l'école pour se tenir devant le parlement suédois afin de plaider en faveur d'une action contre le changement climatique.



Cette personne a quitté la ville de Caracas, au Venezuela, et voyage désormais vers Lima, au Pérou, dans l'espoir de commencer une nouvelle vie. En partant, cette personne a dû laisser derrière elle beaucoup de choses qui ne tenaient pas dans son sac. Elle a malgré tout réussi à emporter un objet spécial : la médaille qu'il a reçue dans le deuxième cycle du secondaire. Cette médaille, espère-t-elle, représente la première d'une longue série de réussites dans sa vie.

UNICEF France
3, rue Duguay-Trouin
75282 PARIS Cedex 06

Téléphone : +33 1 44 39 77 77
www.unicef.fr

AUTORISATION DROIT A L'IMAGE (mineurs et majeurs)

Rappel : pour les mineurs, l'autorisation des deux parents (sauf cas de représentant légal unique) est nécessaire, en sus de celles des mineurs.)

Je / Nous, soussigné(s),

Nom / **Prénom** /

Adresse

Code Postal **Ville**

Autorise le Comité Français pour l'UNICEF, association loi 1901, reconnue d'utilité publique, dont le siège se situe 3, rue Duguay-Trouin à Paris 6^{ème}, à

- Fixer l'image de mon fils / ma fille mineur(e) pour la réalisation d'un reportage sur le thème de l'enfance en France ; un tiers pourra être mandaté à cet effet par l'UNICEF.
- Reproduire, représenter et diffuser les photographies et/ou films réalisés par ou pour l'UNICEF de mon fils / ma fille mineur(e) pour l'usage suivant :
 - Illustration et communication de l'UNICEF France de l'engagement solidaire des enfants et des jeunes et des enfants en France.

Les droits cédés, sans contrepartie financière, comprennent tous droits de reproduction, de représentation et d'adaptation et notamment :

- pour les droits de reproduction et d'adaptation : le droit de reproduire tout ou partie de chaque élément, objet de la présente cession, le droit de l'adapter, de le reproduire sur tout support d'édition connu ou inconnu à ce jour, ou tout autre support informatique ou électronique ou audiovisuel, actuel ou futur, le droit de mixer, de modifier, d'assembler, de monter, de transcrire, d'arranger l'élément, le droit de le numériser, ainsi que le droit d'effectuer toutes les opérations nécessaires à la reproduction et à l'adaptation de l'œuvre en résultant ;
- pour le droit de représentation : le droit de représenter de quelque manière que ce soit, y compris par télédiffusion, tout élément objet de la présente cession ou toute création intégrant tout ou partie d'un élément publicitaire.

La présente cession est consentie à titre gratuit :

- pour les besoins de réalisation, diffusion et promotion de contenus vidéos et photo sur le thème de l'enfance en France.
- pour une diffusion sur tous supports et notamment sur les sites internet : www.unicef.fr, www.myunicef.fr et www.unicef.org ainsi que la chaîne Youtube d'UNICEF France ainsi que les réseaux sociaux Facebook, Twitter, Instagram, d'UNICEF France et de myunicef.
- pour toute la durée du droit d'exploitation des photographies et/ou vidéos de mon fils/ma fille mineur(e) tel que cédé par le tiers les ayant réalisés (la durée légale).

Elle prend effet à compter de sa date de signature par les Parties ;

Il est expressément convenu que la présente cession est incessible et révocable à tout moment.

Les légendes accompagnant la reproduction ou la représentation des images filmées et de la ou les photographies ne devront pas porter atteinte à la réputation ou à la vie privée de mon fils / ma fille.

Fait en deux exemplaires à, le

Signature(s)

 **pour chaque enfant**
FRANCE

Comité Français pour l'UNICEF, association loi 1901 reconnue d'utilité publique - Siret 784 671 695 00087

Bravo !

UNICEF France atteste que

a participé à



le 31 mai 2023

Lieu de délivrance : -----

Toutes les infos pour devenir Jeune ambassadeur ou
ambassadrice ou créer un club UNICEF sur : www.myunicef.fr



unicef



pour chaque enfant

